

Trafic de psychotropes

Démantèlement d'un réseau et saisie de plus de 1 200 gélules de «Prégabaline»

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7326 - MERCREDI 05 NOVEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Grâce à un partenariat avec Qatar Airways

Air Algérie étend son réseau international

P04

Cultures stratégiques, capacités de stockage et développement de la pêche et de l'aquaculture

L'ETAT MET LE PAQUET POUR 2026



Lire en page 03

P07

ORAN

25ème anniversaire de la création du registre de wilaya du cancer

La DSP organise une rencontre scientifique

Commune d'Aïn El Turck

Lutte contre la construction sur les terres agricoles

Décédé à l'âge de 69 ans

L'ancien ministre des Moudjahidine Tayeb Zitouni inhumé à Aïn El Beïda



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Destinée aux justiciables et aux avocats

Une plateforme numérique pour déposer des demandes de certificats de non recours

Le ministère de la Justice a annoncé, lundi dans un communiqué, le lancement d'une nouvelle plateforme numérique au profit des justiciables et des avocats, qui leur permet le dépôt, via Internet, des demandes de certificats de non recours dans les jugements et arrêts définitifs. "Dans le cadre de la concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatifs à la réalisation de la transformation numérique, dans le but d'améliorer la qualité du service public, le ministère de la Justice a lancé une nouvelle plateforme numérique au profit des justiciables et des avocats qui leur

permet le dépôt, via Internet, des demandes de non recours (non opposition, non appel et non pourvoi en cassation), dans les jugements et arrêts définitifs". Cette plateforme numérique accessible via le lien <https://cert-nonrecours.mjustice.dz>, vise à "élargir les services en ligne et à simplifier les procédures, en évitant aux justiciables et aux avocats de se déplacer au siège de la juridiction compétente". Selon la même source, "la procédure exige que la qualité de l'intéressé soit établie dans l'affaire en tant que partie, ou en tant qu'avocat de la partie et dans ce cas, il convient de joindre la lettre de constitution".

Entretiens entre Bakir et l'ambassadrice de l'Inde

Renforcer la coopération dans le secteur minier



La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Mme Karima Bakir Tafer, a reçu, lundi à Alger, l'ambassadrice de la République de l'Inde en Algérie, Mme Swati Vijay Kulkarni, avec laquelle elle a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale, et les opportunités de partenariat et d'investissement dans le secteur minier, a indiqué un communiqué du ministère. A cette occasion, les deux parties ont évoqué "les perspectives de coopération dans les domaines de l'exploitation du phosphate et du potasse, ainsi que les technologies modernes de transformation des engrais, notamment la technologie du "nano-urée", une innovation indienne pionnière dans le domaine de l'agriculture durable et de la rationalisation de l'utilisation des ressources". La rencontre a également été l'occasion pour les deux parties de passer en revue "l'état et les perspectives de la coopération bilatérale", relevant "l'importance de développer des projets conjoints dans les domaines de l'exploration, de l'extraction, de la transformation métallique, et de la formation technique, au service des intérêts communs des deux pays", ajoute la même source. A ce titre, Mme Bakir a mis en exergue la volonté de l'Algérie d'élargir

les domaines de coopération avec l'Inde dans le secteur minier, notamment dans les filières à forte valeur ajoutée, conformément à la stratégie nationale de développement des ressources minérales et de promotion de la production locale, notamment celle du minerai de fer, selon le communiqué.

SILA 2025

Conférence-débat sur les référentiels communs entre l'Algérie et la Mauritanie

Des participants à une conférence-débat animée dans le cadre de la 28e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), ont mis en avant les liens communs solides, spirituels, culturels, civilisationnels et historiques, entre l'Algérie et la Mauritanie. L'universitaire Mohamed Yahya Babah, de la Faculté des sciences islamiques d'Aïoun en Mauritanie, a mis en exergue les «fondements doctrinaux communs ancrés» entre l'Algérie et la Mauritanie, et ce «à travers des siècles d'interaction civilisationnelle fructueuse, grâce à la mobilisation de l'acte religieux des oulémas et des imams qui ont contribué à la diffusion de la culture islamique». Pour sa part, le poète et chercheur de la

Programme de logement «AADL3»

Le versement de la première tranche se fera avant fin décembre



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, M. Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé, lundi à Alger, que le versement de la première tranche du prix des logements inscrits au titre du 3e programme de location-vente (AADL 3) se fera avant la fin du mois de décembre prochain. Lors d'une séance d'audition devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen

des dispositions du projet de loi de finances 2026 (PLF 2026), le ministre a précisé que "le paiement de la première tranche pour les souscripteurs du programme AADL 3 se fera avant la fin du mois de décembre", ajoutant que "les réponses relatives aux recours seront communiquées avant la fin novembre". M. Belaribi a souligné que cette décision s'inscrit dans le cadre des préparatifs en cours pour la mise en œuvre du programme AADL 3.

Banque d'Algérie

Taleb reçoit une délégation de la Banque mondiale

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, a reçu une délégation d'administrateurs du Groupe de la Banque mondiale représentant plusieurs régions et pays, a indiqué lundi un communiqué de l'institution financière. La rencontre a constitué une occasion d'exposer la situation macroéconomique du pays, ainsi que les perspectives de croissance de l'Algérie et le

concours de la sphère bancaire au financement et à la diversification économique, précise la même source. Les deux parties ont, en outre, examiné les voies et moyens de renforcer la coopération et l'expertise technique entre la Banque d'Algérie et le Groupe de la Banque mondiale, notamment dans les domaines liés à l'innovation, conclut le communiqué.



LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefourdoran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Cultures stratégiques, capacités de stockage et développement de la pêche et de l'aquaculture

L'Etat met le paquet pour 2026

Par B.Habib

Comment augmenter les potentialités de la production agricole en Algérie en ces temps de «disette» climatique qui courent ? l'Algérie a opté pour les programmes dits «structurants» en 2026. Agriculture et cultures stratégiques, ressources halieutiques et aquaculture, capacités de stockage de céréales et des centres intermédiaires... autant de chantiers qui seront renforcés davantage et encore en 2026 à la lumière des nouvelles cagnottes budgétaires injectées par l'Etat. Des chiffres enregistrés par le secteur de l'agriculture reflètent en effet un potentiel encore inexploité malgré tous les efforts. Pour cela, le gouvernement s'est rallié à l'évidence d'une véritable thérapie pour moderniser ce secteur. Les universités et les instituts apporteront leur appui scientifique et technologique pour aider à faire face aux effets délétères du changement climatique et ce qu'ils induisent comme retards de saison de pluviométrie dans le cadre d'une vision prospective du secteur. Quelques chiffres révélateurs montrent que le pays jouit d'un potentiel agricole encore mal exploité. La production des céréales ne dépasse pas les 18 quintaux par ha alors que dans d'autres pays ayant le même climat que le nôtre elle est de 35 quintaux par ha. De même que la production des laits de vaches tourne autour de 3.000 litres annuellement alors que dans ces pays elle est largement supérieure. Un diagnostic de la situation du secteur s'est imposé de lui-même pour chercher les causes et apporter les remèdes nécessaires encore qu'entre 20 et 30 M de la production agricole se perd chaque année en raison de l'amenuisement des capacités de la chaîne de froid et de stockage. Comment agir et vite ? Le secteur a d'ores et déjà fait son choix sur la science, la technologie et la gestion résolue. Il s'agit d'anticiper par des initiatives technologiques une quelconque pénurie ou une faiblesse de production. La bonne nouvelle est que l'Etat a décidé d'effacer les dettes des fellahs pour ce qui est de créances contractées auprès de la Sonelgaz résultant des raccordements des exploitations agricoles en électricité. D'autre part l'expérience a donné ses fruits en ce qui concerne l'aquacultu-

re qui a permis d'augmenter les volumes de la production halieutique annuelle entre poissons marins pêchés et ceux de l'aquaculture. Des perspectives pour 2026 ? Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, se veut optimiste. Il a affirmé, lundi à Alger, que l'année 2026 verra la poursuite de la concrétisation de la vision prospective du secteur visant à renforcer la production nationale, à travers des programmes structurants inscrits dans le projet de loi de finances (PLF) 2026, englobant le développement des cultures stratégiques, le renforcement des capacités de stockage et le développement de la pêche et de l'aquaculture. Cette affirmation est intervenue dans une allocution du ministre lors d'une séance d'audition devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Mohamed Ben Hachem, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, dans le cadre de l'examen des dispositions du PLF 2026. M. Oualid a précisé que le portefeuille des programmes du secteur a bénéficié d'une autorisation d'engagement de l'ordre de 764,264 milliards de dinars, répartie sur quatre principaux programmes, dont le programme relatif à l'agriculture et au développement rural, qui a obtenu une part de 90,25% du total, les forêts de 6%, la pêche et l'aquaculture de 0,75%, et le programme de l'administration générale de 3%. C'est la preuve concrète que l'Etat a cassé la tirelire et veut absolument moderniser les secteurs de l'agriculture et de la pêche eu égard à leur impact direct sur la vie du citoyen lambda et son pouvoir d'achat. Quant aux crédits de paiement, leur valeur totale a atteint 886,452 milliards de dinars, destinés principalement à la réalisation des grands projets d'investissement qui s'inscrivent parmi les objectifs du secteur dont 801,602 milliards de dinars pour l'agriculture et le développement rural, 55,084 milliards de dinars pour les forêts, 7,512 milliards de dinars pour la pêche et l'aquaculture et 22,288 milliards de dinars pour l'administration générale. Le ministre a fait savoir la programmation de différentes opérations liées au soutien agricole, à travers l'affecta-

tion d'un montant de 92,091 milliards de dinars destinés à l'appui au développement de l'investissement agricole, au renforcement de la protection de la santé animale et végétale, au soutien à l'organisation de la production agricole et à l'aide aux éleveurs et aux petits agriculteurs. Une enveloppe de 23,298 milliards de dinars a également été allouée pour couvrir les créances de la société Sonelgaz, résultant du raccordement des exploitations agricoles au réseau d'énergie électrique, et ce dans le cadre du programme du président de la République, ajoute le ministre. Dans le cadre du développement de la production nationale et de la réduction des importations, M. Oualid a indiqué que la contribution de l'Etat aux offices interprofessionnels du lait (ONIL) et des céréales (OAIC) a atteint 427,728 milliards de dinars, soit 78,88% du total des dépenses de transfert, réparti comme suit : 331,249 milliards de dinars au profit de l'OAIC, et 96,179 milliards de dinars au profit de l'ONIL, et ce en vue de "soutenir le pouvoir d'achat des citoyens". Quant à l'investissement public pour l'année 2026, le secteur envisage de réaliser et d'équiper cinq silos de stockage des céréales à long terme, d'une capacité globale de 5 millions de quintaux, et d'un montant de 47,5 milliards de dinars en autorisation d'engagement, et de 14,250 milliards de dinars en crédits de paiement. Par ailleurs, 10 centres de stockage de la poudre de lait seront réalisés et équipés au profit de l'ONIL, d'un montant de 12 milliards de dinars en autorisation d'engagement, et de 6,253 en crédits de paiement. Le secteur a également prévu la régularisation des états de paiement des projets en cours de réalisation, notamment de 30 silos de stockage des céréales à long terme, et 350 centres de proximité de stockage intermédiaire des céréales au profit de 52 wilayas. Par ailleurs, le secteur a consacré au programme de recensement général de la pêche et de l'aquaculture, une enveloppe de 400 millions de dinars en autorisations d'engagement et de 100 millions de dinars en crédits de paiement, en œuvrant à la numérisation du secteur et à l'acquisition de deux simulateurs de navigation et de pêche, au profit des écoles de formation en pêche et en aquaculture.

Filières agricoles stratégiques

Priorité à l'intensification de la production et au soutien

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a affirmé, CE lundi à Alger, que le secteur agricole accordait une importance majeure à l'intensification de la production nationale et au soutien aux filières agricoles stratégiques, à travers une batterie de mesures visant à renforcer la productivité et à développer l'écosystème agricole. M. Oualid s'exprimait lors d'une audition devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Mohamed Benhachem, président de la commission, en présence de la ministre des

Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali et ce, dans le cadre de l'examen des dispositions du projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2026. Il a, à ce titre, précisé que les efforts du secteur se concentreront sur le soutien aux intrants tels que les semences et les engrais, le développement de l'irrigation agricole et de la mécanisation, l'élaboration de programmes de formation, d'encadrement technique et d'orientation agricole, et la promotion du système de régulation et de protection des revenus des agriculteurs. Le ministre a également relevé l'importance d'intensifier les efforts pour le stockage des

produits de base comme la pomme de terre, la tomate industrielle, l'ail et l'oignon, d'encourager la production céréalière et de soutenir les filières industrielles comme le colza oléagineux et le maïs, tout en prenant en charge les intérêts des prêts accordés aux agriculteurs. M. Oualid a aussi souligné que son département accordait une importance capitale au soutien à l'acquisition des techniques modernes et des équipements susceptibles de contribuer à l'amélioration et au développement du processus de production, dans le cadre des efforts en faveur d'une agriculture moderne, plus performante et durable.

Sommet mondial pour le développement social

Le président de la République réaffirme l'engagement de l'Algérie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé, mardi, l'engagement de l'Algérie à poursuivre son rôle de partenaire actif et responsable dans les efforts internationaux en faveur du développement durable et de l'édification d'un monde plus juste, plus solidaire et plus humain. Dans une intervention lue en son nom par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, lors des travaux du 2e Sommet mondial pour le développement social, qui se tient à Doha (Qatar), le président de la République a dit : "Mon pays, l'Algérie, poursuivra son rôle de partenaire actif et responsable dans les efforts internationaux en faveur du développement durable, de l'édification d'un monde plus juste, plus solidaire et plus humain, dans le cadre du respect de la souveraineté nationale, et du renforcement de la coopération internationale basée sur le respect mutuel". Le président de la République a précisé que l'Algérie entendait, par sa participation à ce Sommet, "mettre en avant son approche en matière de développement social". Une approche, a-t-il dit, "fondée sur une vision nationale qui a fait de la justice sociale, de la protection des catégories vulnérables et du renforcement de l'inclusion, des socles essentiels de ses politiques publiques, en cohérence avec les engagements de la Déclaration de Copenhague (1995) et les Objectifs de développement durable (ODD)". Et d'ajouter, à ce titre, que l'Algérie a "accordé une attention particulière à l'amélioration des conditions de vie, à la lutte contre la pauvreté et au renforcement du pouvoir d'achat, en augmentant le Salaire national minimum garanti (SNMG), en instituant l'allocation chômage au profit des jeunes primo-demandeurs d'emploi, en révisant les salaires et les pensions, en exonérant d'impôt les faibles revenus, et en étendant l'allocation de solidarité aux catégories vulnérables et aux personnes en situation de handicap".

Sûreté de la wilaya d'Oran 28 milliards provenant du blanchiment saisis

Les éléments de la brigade économique et financière, relevant de la sûreté de wilaya d'Oran, ont réussi un brillant coup de filet, en mettant fin aux activités de 02 présumés trafiquants de drogue spécialisés dans le blanchiment d'argent. Une source officielle, rapporte que l'opération en question a été déclenchée suite à d'intenses recherches et surveillance. Bilan, 02 individus neutralisés dont une femme, et la saisie de pas moins d'un total de 28 milliards de centimes. Cette somme représente 05 milliards en billets de banque, provenant des affaires criminelles, une quantité de bijoux en or, 04 voitures de luxe, 03 motos grosses cylindrés, 09 montres hautes gammes d'une valeur de 20 millions de centimes. Poussant leurs investigations plus loin, les enquêteurs ont découverts que ce réseau criminel cachait l'origine de l'argent illicite en achetant des biens immobiliers, des constructions et de voitures de luxe dans le but de brouiller les pistes de la provenance de ces fortes sommes. Après la fin des auditions, les présumés criminels ont été traduits devant le tribunal correctionnel à Fellaoucen pour blanchiment d'argent. A.Kader

Pôle & Mic

Par B.Nadir

L'OMS en crise, la santé mondiale en danger

L'Organisation mondiale de la santé traverse la plus grave crise financière de son histoire récente. En 2025, ses financements pour les urgences humanitaires ont chuté de 40 % par rapport à l'année précédente, conséquence directe du désengagement américain et du ralentissement de l'aide internationale. « Les réductions soudaines et imprévues de l'aide ont coûté des vies et compromis des progrès sanitaires durement acquis », alerte son directeur général, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus. Cette contraction budgétaire touche de plein fouet les pays à revenu faible ou intermédiaire, dont les systèmes de santé reposent encore massivement sur les fonds extérieurs. Selon une enquête menée par l'OMS auprès de 108 pays, les coupes ont entraîné la réduction de 70 % des services essentiels, notamment les soins maternels, la vaccination et la surveillance épidémiologique. Plus de cinquante États signalent la perte d'emplois médicaux et l'arrêt de programmes de formation. Ces fragilités s'inscrivent dans un contexte sanitaire alarmant. L'OMS rapporte qu'une infection bactérienne sur six dans le monde résiste désormais aux antibiotiques classiques. Ce phénomène de résistance antimicrobienne (RAM) menace de replonger la médecine dans une ère pré-antibiotique, particulièrement dans les pays où les laboratoires de diagnostic et les traitements alternatifs sont rares. En Afrique, certaines souches d'E. coli ou de Klebsiella pneumoniae affichent des taux de résistance supérieurs à 70 %. « La résistance moderne », prévient le Dr Tedros, soulignant le risque d'effondrement des systèmes de santé les plus fragiles. Face à la tempête, l'OMS appelle à renforcer l'autonomie sanitaire nationale. « Cette crise doit devenir une opportunité de bâtir des systèmes plus résilients », insiste Tedros. Le Kenya, le Nigeria ou le Ghana ont déjà augmenté leurs budgets santé, tandis que l'Ouganda expérimente une meilleure intégration des services de soins. Mais la tâche reste immense. Pour la Dre Sophie Faye, experte au Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, « derrière chaque statistique se cache une famille contrainte de vendre ses biens pour se soigner ». L'enjeu dépasse la simple survie institutionnelle : il s'agit de préserver la promesse d'une couverture sanitaire universelle. Comme le résume la cheffe scientifique de l'OMS, Sylvie Briand, « nous sommes mieux préparés qu'avant, mais toujours fragiles. Si une nouvelle pandémie survenait trop tôt, le monde ne serait pas prêt ». Dans un contexte de désengagement global, la santé mondiale risque de devenir la prochaine victime silencieuse de la géopolitique.

Grâce à un partenariat avec Qatar Airways
Air Algérie étend son réseau international

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie a annoncé, lundi dans un communiqué, la signature d'un accord de partage de code (codeshare) avec la compagnie Qatar Airways, permettant, ainsi, l'élargissement de son réseau international vers de nouvelles destinations au Moyen-Orient et en Asie. Cet accord permettra aux clients d'Air Algérie de voyager sur les vols de Qatar Airways à destination de Kuala Lumpur (Malaisie), Hong-Kong et Mascate (Sultanat d'Oman). En contrepartie, Qatar Airways bénéficiera de six destinations sur le réseau domestique algérien, opérées par Air Algérie, à savoir Constantine, Oran, Annaba, Tamanrasset, Tindouf et Timimoun, via le hub de l'Aéroport international d'Alger. Les ventes pour ces nouvelles destinations seront ouvertes dès ce lundi, tandis que le premier vol en codeshare est prévu le 15 novembre 2025, précise la même source. Cité dans le communiqué, le Chef de division commerciale d'Air Algérie, Samy Elkarim Boutemadja, a souligné que "cet accord de partage de code avec Qatar Airways permettra à Air Algérie de renforcer son positionnement au Moyen -Orient et en Asie, tout en promouvant les voyages vers l'Algérie".

Projet de loi d'orientation agricole

Un pas vers la construction d'un système agricole moderne et intégré

Des experts ont souligné que le projet de loi d'orientation agricole, dont le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la préparation, hier, était un pas important vers la construction d'un système agricole moderne et intégré, insistant sur la nécessité d'associer les professionnels et les spécialistes à l'élaboration de ce texte, appelé à "tracer les grandes lignes de l'avenir du secteur". Lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, le président de la République a instruit de préparer un nouveau projet de loi d'orientation agricole pour une organisation définitive du secteur selon une vision prospective associant des spécialistes. A ce propos, l'économiste Ishak Kherchi a indiqué que le texte en préparation "constitue un cadre de référence destiné à définir une vision à long terme pour le secteur, garantissant la transition d'une approche traditionnelle fondée sur la production de subsistance vers une approche économique reposant sur les chaînes de valeur, l'innovation et la durabilité". Il a précisé que la décision du président de la République de lancer la préparation de ce projet de loi représente "une démarche stratégi-

que en faveur de la construction d'un système agricole moderne et intégré, capable d'accompagner les mutations économiques nationales et mondiales". M. Kherchi, également directeur de l'Ecole supérieure de commerce, a estimé que la priorité du texte réside dans "la restructuration du secteur sur des bases scientifiques et économiques, à travers la valorisation des ressources hydriques, le lien entre agriculture et industries de transformation, la promotion de l'esprit d'entrepreneuriat en milieu rural, ainsi que le développement de la recherche agricole appliquée". Il a ajouté que le processus de numérisation en cours dans le secteur constitue un fondement essentiel de la démarche prospective, les données précises permettant de prendre des décisions fondées sur des indicateurs réels, faisant ainsi du futur texte de loi "une véritable feuille de route pour la consolidation de la souveraineté alimentaire et la réalisation de la transformation économique escomptée". De son côté, l'expert agricole, Ahmed Malha, a souligné que le nouveau projet de loi d'orientation agricole est "essentiel et crucial", nécessitant la participa-

tion des professionnels et des agriculteurs à son élaboration, en plus des experts et des chercheurs. Il a ajouté que cette loi définira l'avenir du secteur, en tenant compte des évolutions dans les différentes filières du pays, de la dynamique actuelle de la production et des défis actuels tels que la sécurité alimentaire. L'expert agricole Laala Boukhalfa a, quant à lui, affirmé que le lancement de l'élaboration de ce texte de loi intervient à un moment où l'Algérie a atteint un bon niveau d'autosuffisance pour satisfaire ses besoins nationaux grâce à la production locale de légumes, de fruits, de viande, de légumineuses et d'autres produits. Soulignant l'importance de ce nouveau projet de loi d'orientation agricole pour l'avenir du secteur, M. Boukhalfa a indiqué que ce texte vient consacrer le secteur de l'agriculture comme "secteur fondamental de la souveraineté nationale". Il a également salué, dans le même contexte, les directives données par le président de la République, de façon continue pour faire évoluer les méthodes de gestion du secteur afin d'opérer une véritable transition vers une agriculture moderne, "qui passe par le changement des mentalités".

Société Algérienne d'Assurance (SAA)

Une croissance de plus de 15 % au cours des 9 premiers mois de 2025

La Société nationale d'assurance (SAA) a enregistré une "performance financière positive" au cours des 9 premiers mois de l'année 2025, réalisant un taux de croissance supérieur à 15% par rapport à la même période de l'année précédente", a affirmé, lundi à Annaba, le président-directeur général de la société, Youcef Benmicia. Le même responsable a souligné, dans une déclaration à l'APS en marge d'une journée d'étude autour du thème " L'assurance commerciale et le défi du décollage économique de la nouvelle Algérie ", organisée à l'hôtel international Seybouse, que le chiffre d'affaires de l'entreprise a atteint, à fin septembre 2025, plus de 28 milliards de dinars, ce qui reflète, selon lui, la dynamique que connaît la SAA grâce à l'expansion de son réseau commercial et à l'amélioration de la qualité de ses services d'assurance. Il a ajouté que le chiffre d'affaires de l'entreprise était de l'ordre de 33 milliards de dinars, en 2024, avec un taux de croissance estimé à 10%, tandis que la valeur des indemnités versées aux assurés a dépassé les 17 milliards de dinar , traduisant, a-t-il dit, l'engagement de l'entreprise à honorer ses obligations envers ses 2 millions de clients. Benmicia a également indiqué que l'entreprise a suivi la même approche en matière d'indemnisations, avec " un taux considérable de règlements de dossiers par rapport à l'année précédente ", affirmant que l'objectif de la société est d'indemniser le plus grand nombre possible d'assurés dans des délais raisonnables, garantissant ainsi la confiance des clients et la pour-

suite de la croissance. Il a également souligné que les résultats réalisés au cours des 9 premiers mois de l'année en cours " procèdent de la stratégie globale de l'entreprise visant à renforcer sa présence sur le marché national et à diversifier son portefeuille de produits et de services d'assurance". Benmicia a annoncé, dans ce contexte, le lancement officiel d'un " nouveau produit d'assurance innovant lié à l'assurance contre les cyber-risques, destiné spécifiquement aux grandes entreprises qui dépendent des systèmes numériques et possèdent des stratégies de défense contre ce type de risques cybernétiques ". Le PDG de la SAA a précisé que ce type d'assurance vise à accompagner les grandes entreprises en leur offrant une couverture financière en cas de per-

tes dues à des cyberattaques, ainsi qu'une assistance technique fournie par des experts spécialisés dans la défense contre les risques cybernétiques, considérant que ce produit " constitue une étape importante vers le renforcement de la sécurité numérique et la protection de l'économie nationale contre les menaces électroniques ". Le même responsable a souligné que les résultats positifs enregistrés en 2025 traduisent le succès de la politique de modernisation et de rapprochement de l'entreprise avec ses clients, avant de faire part de sa volonté de poursuivre la croissance à travers la numérisation des services et le développement de nouveaux produits répondant aux transformations économiques et sociales que connaît le pays.

Ooredoo Algérie

Hausse de plus de 80% des investissements à fin septembre 2025

L'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo Algérie a investi près de 19,4 milliards DA au cours des neuf premiers mois de 2025, contre 10,8 milliards DA à la même période de 2024, soit une hausse de 80,3%, indique un bilan financier de l'opérateur. Selon la même source, le chiffre d'affaires de l'entreprise a enregistré une progression de 14,2%, atteignant 88,3 milliards DA à fin septembre 2025, contre 77,3 milliards DA un an auparavant. De son côté, l'EBITDA (résultats avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements) a connu une hausse de 21,1%, pour s'établir à 40,5 milliards DA, contre 33,4 milliards DA à la même période de 2024. Le parc client de Ooredoo Algérie a également connu une légère progression, passant à 15 millions d'abonnés à fin septembre 2025, contre 14,49 millions un an plus tôt, soit une augmentation de 3,4%. Les résultats enregistrés traduisent, selon l'opérateur, la volonté de Ooredoo "de contribuer davantage au développement du secteur de la téléphonie mobile en Algérie", notamment à travers l'accélération de la numérisation de ses services et solutions, "afin d'enrichir l'expérience digitale de ses clients qui demeurent au cœur de ses priorités".

Licence et master
Plus de 2.600 détenus inscrits aux cours à distance

Le Directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Essaïd Zerb, a révélé, lundi à Relizane, que 2.642 détenus sont inscrits à l'enseignement universitaire à distance aux cycles licence et master à travers le pays, dans diverses filières et spécialités. Supervisant, aux côtés du Directeur général de l'Université de la formation continue (UFC), le professeur Yahia Djaafri, et en présence des autorités locales et judiciaires, la cérémonie de lancement officiel de l'année universitaire 2025-2026 pour les détenus au sein de l'établissement de rééducation et de réinsertion de Relizane, M. Zerb a précisé que ces cours concernent 2.629 détenus inscrits en licence et 13 en master. Il a ajouté que la saison universitaire précédente a vu la soutenance de six

mémoires de fin d'études par six étudiants détenus inscrits en deuxième année de master à distance, au sein même des établissements pénitentiaires et sous la supervision de professeurs universitaires, conformément à la réglementation en vigueur. Le responsable a souligné qu'«il a été permis aux familles des détenus d'assister à la soutenance des mémoires de leurs enfants», afin de renforcer les liens familiaux et de préparer leur réinsertion sociale, leur retour dans le giron familial étant couronné de diplômes universitaires ouvrant des perspectives d'avenir. Zerb a ajouté: «l'amélioration du niveau intellectuel et professionnel des détenus constitue une nécessité incontournable pour prévenir la récidive. La hausse du nombre de détenus participant aux différents programmes et activi-

tés démontre les efforts considérables déployés pour améliorer leur niveau et favoriser une réinsertion harmonieuse dans la vie sociale et économique». De son côté, M. Djaafri a affirmé que «l'université joue un rôle majeur, puisqu'elle oeuvre à diffuser le savoir et à développer la recherche scientifique dans la société», conformément à la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui considère l'université comme un espace d'innovation et de création de richesse. Il a ajouté que l'Université de la formation continue (UFC) est désormais un pôle de promotion de la pensée entrepreneuriale et de la culture de l'innovation et de l'initiative, signalant une hausse du nombre d'étudiants détenus inscrits, passé de 2.054 l'année précédente à 2.642 cette année.

Habitat
Programmation de la réalisation de 360.000 logements en 2026

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a affirmé, lundi à Alger, lors d'une séance d'audition devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), que son secteur avait programmé la réalisation de 360.000 logements, toutes formules confondues, dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2026. Dans son intervention lors de cette séance, tenue sous la supervision de Brahim Boughali, président de l'APN et présidée par Mohamed Ben Hachem, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, le ministre a précisé que le nouveau programme comprenait 300.000 logements de la formule location-vente (AADL), 20.000 aides dans le cadre des lotissements sociaux, 10.000 unités de logement public locatif (LPL), et 30.000 logements ruraux. Les affectations budgétaires inscrites au titre du programme de logement dans le cadre de la loi de finances 2026 s'élèvent à 296,3 milliards DA en autorisations d'engage-



ment et 488,9 milliards DA en crédits de paiement, a-t-il précisé. Outre le programme inscrit, l'année 2026 verra également la réalisation d'un programme de plus 1.037.000 logements, toutes formules confondues, dont environ 162.800 unités de logement public locatif (LPL), 179.000 unités de logement promotionnel aidé (LPA), et 200.000 logements de la formule AADL, a détaillé le ministre. Il s'agit, en outre, de 553 unités de logement promotionnel public (LPP), 323.000 logements ruraux et 170.800 logements dans le cadre de l'auto-

construction dans le cadre des lotissements sociaux. Dans le cadre du programme d'urbanisme et d'aménagement, une enveloppe de 100 milliards DA en autorisations d'engagement et 41,2 milliards DA en crédits de paiement a été consacrée aux travaux d'aménagement des assiettes foncières, notamment dans les pôles urbains et les programmes de logement public à travers les différentes wilayas. S'agissant des équipements publics, 430 structures publiques seront réalisées au profit des quartiers intégrés et des pôles urbains.

Trafic de psychotropes
Démantèlement d'un réseau et saisie de plus de 1 200 gélules de «Prégabaline»

Par N. Aymen

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment le trafic illicite de substances psychotropes, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de la wilaya de Relizane ont réussi à démanteler un réseau criminel organisé spécialisé dans la distribution, la vente et le stockage de comprimés hallucinogènes au centre-ville de Relizane. Cette opération de grande envergure a été rendue possible grâce à l'exploitation efficace d'informations de terrain faisant état d'une activité suspecte d'un

groupe de personnes impliquées dans le commerce illégal de psychotropes. Une stratégie d'intervention minutieuse a été mise en place, permettant l'arrestation de deux suspects et la saisie d'une importante quantité de gélules psychotropes, soit 1 214 gélules de type «Prégabaline 300 mg». Les policiers ont également saisi une somme d'argent estimée à 3 253 000 dinars algériens, considérée comme produit des activités criminelles, ainsi que deux véhicules et une moto utilisés pour le transport et la distribution de la drogue. Après l'accomplissement de toutes les procédures légales, les deux suspects ont été présen-

tés devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane pour des faits liés à la détention, au stockage et au transport de substances psychotropes dans le but de les vendre dans le cadre d'un réseau criminel organisé. Le magistrat instructeur a ordonné leur mise en détention provisoire à l'établissement pénitentiaire. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts constants des services de la Sûreté nationale de Relizane visant à lutter contre le crime organisé et à protéger la société, notamment les jeunes, des dangers liés à la consommation et au trafic de drogues et de psychotropes.

Accidents de la route
40 morts et 1747 blessés en une semaine

Quarante personnes ont trouvé la mort et 1747 autres ont été blessées dans 1508 accidents de la circulation, survenus entre le 26 octobre et le 1er novembre 2025, à travers le territoire national, a indiqué mardi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif avec 6 morts et 55 blessés dans 48 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 1293 interventions pour l'extinction de 875 incendies notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (139 incendies), Tizi Ouzou (69) et Skikda (38). Concernant les opérations diverses, 8065 interventions ont été effectuées, durant la même période, pour le sauvetage de 548 personnes en situation de danger, et l'exécution de 7001 opérations diverses d'assistance.

Bouira
Saisie de près de 2 kg d'or

Une quantité de près de 2 kilogrammes d'or jaune a été saisie à Bouira, lors d'une opération sécuritaire menée par la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers relevant de la police judiciaire. Lors de cette opération, les éléments de la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers ont pu arrêter un bijoutier exerçant illégalement cette activité, et vendait de l'or d'origine inconnue, rapporte lundi un communiqué de la Sûreté de la wilaya. Arrêtée à bord d'un véhicule utilitaire transportant 1809,64 grammes d'or jaune d'origine inconnue et d'une valeur de 42.384.480,00 DA, cette personne fabriquait de l'or non poinçonné, et sans le respect des normes et des lois régissant l'activité de bijoutier, selon les détails fournis par la sûreté dans le même communiqué. Après accomplissement de toutes les procédures d'enquête, le mis en cause a été présenté devant les instances judiciaires territorialement compétentes, selon la même source.

Trafic de comprimés psychotropes
Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé à Béjaïa

Les éléments de la Gendarmerie nationale de Béjaïa ont mis fin aux activités d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de comprimés psychotropes et ont saisi 2090 comprimés à la commune d'Aokas, indique, dimanche, un communiqué des mêmes services. L'opération a été menée à la suite d'informations parvenues aux membres de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Aokas, faisant état de «l'existence d'un réseau criminel composé de trois individus, spécialisé dans le trafic de comprimés psychotropes et opérant au niveau du village Tala Khaled», précise la même source. A la suite de ces informations, «les services concernés ont activé le dispositif de renseignement, localisé les éléments du réseau, puis élaboré un plan d'intervention bien ficelé avant d'effectuer une descente sur le lieu». L'opération s'est soldée par «l'arrestation de deux individus originaires de la wilaya de Béjaïa et la saisie d'un sac en plastique contenant 2085 comprimés psychotropes». Les deux mis en cause ont été conduits au siège de la brigade pour la poursuite de l'enquête. Les investigations ont également permis «l'arrestation d'un troisième suspect qui était en fuite» et après accomplissement de toutes les procédures légales, et en coordination avec le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa, «une perquisition des domiciles des suspects a permis la saisie de cinq comprimés de type Pregabaline ainsi qu'une somme d'argent estimée à 749.500 DA provenant du trafic». Les membres de la Gendarmerie nationale ont également saisi «une moto, une trottinette électrique, cinq téléphones portables ainsi que 1,71 gramme de kif traité», précise le communiqué, ajoutant qu'«un dossier judiciaire a été constitué et les mis en cause seront déférés devant les juridictions compétentes».

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF : 228.224.29.54

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°01/2025

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Sidi Bel Abbés lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

REALISATION ET EQUIPEMENT D'UN ETABLISSEMENT PENITENCIER DE 300 DETENUS
A RAS EL MA WILAYA DE SIDI BEL ABBES

LOT 02 : COURANT FAIBLE

LOT 06 : REALISATION ET INSTALLATION D'UN SYSTEME DE TELESURVEILLANCE

LOT 07 : PERIMETRE DE SECURITE

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de la direction des équipements publics de sidi bel abbés (service de l'administration et les moyens) 2ème étage Cité Makam El Chahid

La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre sur la presse nationale ou le BOMOP ; et le portail électronique ou la presse électronique des marchés publics.

LES CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

Pour que leur offre soit recevable, les soumissionnaires doivent apporter

Lot 02 : la qualification exige est la 04 et plus secteur bâtiment principal ou secondaire valide le jour de l'ouverture + registre de commerce portant les codes d'activité électricité.

-Le soumissionnaire doit présenter au minimum 01 attestation d'exécution ou de bonne exécution délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics des travaux de même nature.

-le chiffre d'affaires moyen des 03 dernières années supérieur ou égale à 30.000.000,00 Da justifiés par les bilans des trois dernières années (2022-2023-2024) établis portant accusé de réception par les services d'impôts et C20.

Lot 06 : attestation d'agrément de type 01 pour l'exercice d'activité professionnelle sur les équipements sensible délivré par le ministère de l'intérieur et collectivité locale valide le jour de l'ouverture + registre de commerce portant le code d'activité installation et entretien et réparation des équipements de la télésurveillance.

-Le soumissionnaire doit présenter au minimum 01 attestation d'exécution ou de bonne exécution délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics des travaux de même nature.

-le chiffre d'affaires moyen des 03 dernières années supérieur ou égale à 25.000.000,00 Da justifiés par les bilans des trois dernières années (2022-2023-2024) établis portant accusé de réception par les services d'impôts et C20.

Lot 07 : la qualification exige est la 04 et plus secteur bâtiment principal valide le jour de l'ouverture

-Le soumissionnaire doit présenter au minimum 01 attestation d'exécution ou de bonne exécution délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics des travaux de même nature.

-le chiffre d'affaires moyen des 03 dernières années supérieur ou égale à 25.000.000,00 Da justifiés par les bilans des trois dernières années (2022-2023-2024) établis portant accusé de réception par les services d'impôts et C20.

COMPOSITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :

A / LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPRENDRA :

- une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire

- une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire

- les statuts pour les sociétés ;

- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;

- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats et des soumissionnaires;

- capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, le cas échéant.

Lot 02 : la qualification exige est la 04 et plus secteur bâtiment principal ou secondaire valide le jour de l'ouverture + registre de commerce portant les codes d'activité électricité.

Lot 06 : attestation d'agrément de type 01 pour l'exercice d'activité professionnelle sur les équipements sensible délivré par le ministère de l'intérieur et collectivité locale valide le jour de l'ouverture + registre de commerce portant le code d'activité installation et entretien et réparation des équipements de la télésurveillance.

Lot 07 : la qualification exige est la 04 et plus secteur bâtiment principal valide le jour de l'ouverture

- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans.

les bilans des trois dernières années (2022-2023-2024) établis portant accusé de réception par les services d'impôts et C20.

- Attestation des comptes sociaux année 2024

- Registre de commerce électronique légalisé par CNRC territorialement compétant.

- Copie de la carte d'immatriculation fiscale

- Extrait de rôle apure ou avec échéancier valide le jour d'ouverture.

- Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

- Les moyens humains doivent être justifiés par la déclaration annuelle des salaires 2024 ou trimestriels ou mensuelle 2025.

- L'encadrement technique doit être justifié par diplômes de réussite + les affiliations individuelles visé par la CNAS valide le jour de l'ouverture.

-CNAS, CASNOS, CACOBATH valide le jour d'ouverture.

- liste des moyens matériels, accompagnée par des pièces justificatives (cartes grises + attestations d'assurances valide le jour de l'ouverture des plis pour le matériel roulant, rapport expertise de l'année de soumission pour le matériel non roulant établi par un expert agréé par l'état ou un huissier de justice.

-attestations d'exécution ou bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux

B / L'OFFRE TECHNIQUE COMPRENDRA :

- le présent cahier des charges original paraphe par le soumissionnaire sur toutes ses pages, signe, cacheter et date annexe de ses spécifications techniques avec précisions des délais de réalisation avec la mention «lu et accepté».

- la déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) remplie, signée, cacheter et datée par le soumissionnaire ;

- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé dans l'article 23 du présent cahier des charges, et ce, en application des dispositions de l'article 53 et 112 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 78 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics

C / L'OFFRE FINANCIERE COMPRENDRA :

- la lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée et datée.

- le bordereau des prix unitaires dument signe par le soumissionnaire.

- le devis quantitatif - estimatif dument remplis, signe par le soumissionnaire.

-planning des travaux

Si les circonstances le justifient, le service contractant peut aussi, demander dans l'offre financière, et ce, conformément à l'article 112 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, les documents suivants :

- le sous-détail des prix unitaires (SDPU)

- le devis descriptif et estimatif détaillé (DDED).

Ainsi que tout renseignement ou document permettant de contrôler les couts de revient des prestations objet du présent marché, et ce, conformément à l'article 79 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

PRESENTATION DES OFFRES:

Voir l'article 15 du PRESENT CAHIER DES CHARGES

Les plis doivent être parvenus à la direction des équipements publics à MAKAM EL CHAHID.

La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre sur la presse Nationale ou le BOMOP et le portail électronique ou la presse électronique des marchés publics. La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres de 08h00 à 12 h00 du matin. Si ce jour correspondant à un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation sera prorogé au jour ouvrable suivant et à la même heure.

L'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des offres technique et financière se fera le même jour conformément aux dispositions des articles 96,112 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux articles 70,71, 72, 159,160, 162 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics à 14 heures. Si ce jour correspondant à un jour férié ou un jour de repos légal l'ouverture sera le jour ouvrable suivant et à la même heure.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieux le jour de dépôt des offres à 14 h 00 mn.

-Les entreprises resteront engagées par leurs offres pendant 100 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531014539 05.11.2025

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Ministère De L'intérieur Et Des Collectivités Locales et des transports

Direction Générale De La Protection Civile

Direction De La Protection Civile De La Wilaya De Sidi Bel Abbès

Avis D'appel D'offres

National Ouvert

Avec Exigence De Capacités Minimales

N°01./2025

NIF: 408002002022054

La Direction de la Protection Civile de wilaya de Sidi Bel Abbès lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour conclure un marché à commande pour l'approvisionnement des unités opérationnelles de la D.P.C de la wilaya de Sidi Bel Abbès et son siège en denrées alimentaires au titre de l'année 2026 réparties en lots suivants:

- lot n° 1 : Viande « rouge et blanche »+ œufs

- lot n° 2 : Fruits et légumes,

- lot n° 3 : Alimentation générale

- Sites à pourvoir

site n° 1 : unité principale de Sidi Bel Abbès. +Siège de Direction

site n° 3 : unité secondaire de Ras El Ma.

site n° 5 : unité secondaire de Telagh.

site n° 7 : unité secondaire de Sidi Ali Benyoub

site n° 9 : unité secondaire de Ain El Berd

site n° 11 : unité secondaire de Sidi Ali boussidi

site n° 13 : unité secondaire de Tenira

site n° 15 : unité secteur de Benachiba Chélia

site n° 17 : Poste avancé Boubchir mokhtar +parc à Matériel

site n° 2 : unité secondaire de Marhoum

site n° 4 : unité secondaire de Merine.

site n° 6 : unité secondaire de Moulay Slissen

site n° 8 : unité secondaire de Sftsef.

site n° 10 : unité secondaire de Ben Badis

site n° 12 : unité secondaire de Mostefa Ben brahim

site n° 14 : unité secteur de Tilmouni

site n° 16 : unité de secteur de secteur de Boukhanifis

Le présent avis est destiné à tout opérateur économique disposant d'un registre de commerce ayant une relation avec le(s) Lot(s) concerné(s). Les soumissionnaires peuvent soumissionner distinctement pour un ou l'ensemble des lots, Le retrait du cahier des charges se fera auprès du secrétariat de la direction de la Protection civile de la wilaya de Tiaret, Hai boumelik - Sidi Bel abbès -

NB : Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots à la fois et peut prendre un ou plusieurs lots (lots séparés)

A condition de présenter les moyens matériels et de conservation distincts pour chaque lot

- Conditions d'éligibilité : (voir page 03 du cahier des charges)

Les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces ci-après :

1- Dossier de candidature (voir page 11 du cahier des charges)

2- Offre technique (voir page 11 du cahier des charges)

3- Offre Financière (voir page 11 du cahier des charges)

Les offres : dossier de candidature, l'offre technique et financière doivent être dans trois (03) enveloppes fermées et distinctes continues dans une enveloppe extérieure anonyme et portant la mention suivante :

Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N°01/2025

<<L'approvisionnement des unités opérationnelles de la D.P.C de la wilaya de sidi Bel Abbès et son siège

En denrées alimentaires au titre de l'année 2026>>

" Lot n°....."

A ne pas ouvrir

Déposé à l'adresse suivante : Direction de la Protection Civile de la wilaya de Sidi Bel abbés -Hai boumelik. La durée de préparation des offres est dix (10) jours à partir de date de la première parution de l'avis d'appel d'offre sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour de repos légal, il serait prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant. L'heure limite de dépôt des offres est fixée le dernier jour de préparation des offres au plus tard à 12h00.

L'ouverture des plis en séance publique le même jour de la date de clôture de dépôt des offres à 14h00 au siège direction de la protection civile de la Wilaya de Sidi Bel Abbés. En présence des soumissionnaires qui sont invités à y assister, les offres resteront valides pendant la période de cent cinq (100) jours de la première parution de l'avis d'appel d'offre

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531014530 05.11.2025

25ème anniversaire de la création du registre de wilaya du cancer

La DSP organise une rencontre scientifique

Une rencontre scientifique a été organisée, lundi à Oran, par la Direction de la santé et de la population de la wilaya, à l'occasion du 25ème anniversaire de la création du registre de wilaya du cancer, mettant en avant son rôle essentiel dans la planification des politiques de santé préventive et thérapeutique. Dans son discours d'ouverture, le directeur de la santé et de la population d'Oran, Hadj Boutouaf, a souligné que la supervision directe du registre par sa direction, depuis mars 2024, s'inscrit dans le cadre du renforcement du système de surveillance épidémiologique et de l'amélioration de la qualité de la collecte et de l'analyse des données. Il a rappelé que ce registre constitue un outil scientifique fondamental pour la planification des politiques de san-

té publique, exprimant sa reconnaissance à l'ensemble du personnel médical et paramédical ayant contribué à ce travail sur 25 années. Les dernières données épidémiologiques du registre pour l'année 2023 font état de 2.585 nouveaux cas de cancer recensés à Oran, tandis que le nombre de notifications en provenance des wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest s'élève à près de 7.000. Selon ces mêmes données, le cancer du sein demeure le plus fréquent chez les femmes, tandis que le cancer du poumon occupe la première place chez les hommes. Les cancers du côlon et du rectum enregistrent, pour leur part, une hausse notable chez les deux sexes, ce qui, selon les spécialistes, nécessite l'intensification des campagnes de sensibilisation et de dépistage

précoce. Créé en 1992 et intégré officiellement au Plan national de lutte contre le cancer en 2015, le registre de wilaya du cancer d'Oran constitue l'une des principales références épidémiologiques en Algérie, contribuant au suivi et à l'évaluation de la situation épidémiologique dans les wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays. Le programme de la rencontre a comporté une présentation des actualisations du registre pour 2023, ainsi que des données issues des registres hospitaliers pour 2024, en plus de communications scientifiques portant sur les nouvelles approches de diagnostic et de traitement des cancers colorectaux et des cancers qui touchent les femmes. Un espace d'exposition de posters scientifiques a également été aménagé.

Commune d'Aïn El Turck

Lutte contre la construction sans permis sur les terres agricoles

En exécution des instructions de Monsieur Ibrahim Ouchene, wali de la wilaya d'Oran, visant à lutter contre le phénomène de construction sans autorisation sur les terres agricoles et les terrains appartenant à l'État, une décision de démolition a été appliquée concernant une construction sans permis, sur un terrain agricole situé dans la zone de Mohamed Ghis, commune d'Aïn El Turck. L'opération a été menée sous la supervision du chef de daïra et du président de la commune d'Aïn El Turck, en présence des services de la Gendarmerie nationale, du président de la commission de la construction et de l'urbanisme, ainsi que des ouvriers du parc communal.



Gherbi Abdesslem, gardien du patrimoine automobile à Boulanger

Par Youcef Chaïbi

Dans le quartier populaire de Boulanger à Oran, un homme redonne vie aux souvenirs d'une époque où les voitures avaient une âme. Gherbi Abdesslem, président du Club des collectionneurs d'anciennes voitures d'Oran, consacre depuis plus de quarante ans sa vie à préserver ce patrimoine mécanique devenu rare. À Boulanger, ce quartier oranais chargé d'histoire, les habitants connaissent bien Gherbi Abdesslem. Ce passionné, dont le garage ressemble à un petit musée, voue depuis sa jeunesse un amour infini aux voitures anciennes. Mécanicien dans l'âme, il consacre son temps libre à restaurer, entretenir et préserver ces témoins d'une autre époque, celle où les moteurs ronronnaient avec élégance et où la route se parcourait avec fierté. Dans sa collection, une dizaine de bijoux font briller les yeux des amateurs: Traction, Chevrolet, Peugeot 404 et 403, Mercedes la 108 ou encore Chambord, ces bijoux datant des années 1954, 1956 et 1960. Chaque véhicule raconte une histoire, évoque une génération et rappelle ces années où la voiture était synonyme de liberté et de modernité. Mais Gherbi Abdesslem n'est pas qu'un simple collectionneur. Il est aussi le président du club des collectionneurs d'anciennes voitures d'Oran, une structure qui regroupe les passionnés du vieux volant, ceux qui



refusent que la mémoire automobile tombe dans l'oubli. À travers ce club, il organise des rencontres, des expositions, et partage son savoir avec les jeunes qui découvrent l'art de la restauration. Sa Traction noire, parfaitement conservée, est devenue une véritable vedette. Elle a participé à plusieurs films retraçant la Révolution algérienne, apportant une authenticité rare aux scènes historiques. Une fierté pour Abdesslem, qui voit dans cette participation une manière d'allier passion et devoir. Rencontrer Gherbi Abdesslem, c'est plonger dans une époque où la mécanique était une œuvre d'art. Dans le silence de son atelier, entre le parfum de l'huile et

l'éclat du chrome, il redonne vie à des voitures qui ont traversé le temps. Pour lui, la restauration n'est pas qu'un passe-temps: c'est un hommage rendu aux artisans d'hier, à l'histoire d'Oran, et à la beauté d'un patrimoine qu'il refuse de voir disparaître. À travers ses mains, le passé reprend la route. Et lorsque sa Traction noire démarre, c'est toute une génération qui renaît, celle des années 50 et 60, des cafés d'Oran et des routes bordées de souvenirs. Gherbi Abdesslem, le fils d'Oran devenu le gardien du temps, incarne à lui seul la passion, la fidélité et la nostalgie d'un monde où chaque moteur avait un cœur qui battait.

Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2025)

Plus de 200 exposants attendus à la 10ème édition

Plus de 200 exposants nationaux et étrangers sont attendus à la 10e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2025), prévue du 6 au 9 novembre prochain à Oran, a indiqué, mercredi dernier, un communiqué de la direction générale de la pêche et de l'aquaculture. Placée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'édition de cette année se tiendra sous le thème "Pêche et aquaculture, innovation et partenariats", en présence d'organisations internationales, d'institutions financières et d'experts de plusieurs pays, ainsi que de délégations officielles et professionnelles de 18 pays notamment le Sultanat d'Oman, invité d'honneur de cette édition. Cet événement biennal constituera un espace pour exposer les opportunités d'investissement offertes dans le secteur, notamment dans les domaines de l'aquaculture, de la construction navale, des industries de transformation, des techniques de conditionnement et de distribution, ainsi que dans les domaines du financement et de l'assurance maritimes, selon la direction relevant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Le SIPA 2025 verra l'organisation d'ateliers techniques et de conférences scientifiques, en partenariat avec des organisations régionales et internationales, à l'instar de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Initiative Ouest-Med, outre l'examen de thématiques liées au changement climatique, à intelligence artificielle et à l'entrepreneuriat maritime.

Décédé à l'âge de 69 ans

L'ancien ministre des Moudjahidine Tayeb Zitouni inhumé à Aïn El Beïda

L'ancien ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, décédé à l'âge de 69 ans, a été inhumé, lundi en fin d'après-midi au cimetière de Aïn El Beïda d'Oran. La cérémonie d'inhumation s'est déroulée en présence du Secrétaire général du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, Hachemi Afif, du wali d'Oran, Brahim Ouchene, ainsi que des autorités locales civiles et militaires, des membres de la famille révolutionnaire et d'un grand nombre de citoyens venus rendre hommage au défunt. A cette occasion, Hachemi Afif a donné lecture du message de condoléances adressé par le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, à la famille du défunt, dans lequel il écrit: "Il a plu au Tout-Puissant de rappeler à Lui l'âme de notre frère Tayeb Zitouni, ancien ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, descendant d'une noble lignée de martyrs et de moudjahidine. Qu'Allah le comble de Sa miséricorde, parfume sa mémoire et l'accueille auprès de notre prophète Mohammed, paix et bénédictions sur lui". Et d'ajouter: "en partageant votre peine et votre affliction face à cette perte douloureuse, je vous adresse mes Condoléances les plus sincères et mes sentiments de compassion les plus profonds. Puisse le Très-Haut l'envelopper de Sa miséricorde et de Son agrément, lui ouvrir les portes du Paradis réservé à Ses serviteurs vertueux, et accorder à sa famille patience et réconfort". Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances à la famille de l'ancien ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, décédé lundi. Dans son message, le président de la République a «fait part de ses sincères condoléances et de sa profonde compassion, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis, et de prêter à ses proches patience et réconfort. +A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons+ ».

Tissemsilt

Les actions du Chahid héros Laâgab Benragâa dans l'Ouarsenis soulignées

Les participants à une conférence historique, organisée jeudi à la Maison de la Culture "Mouloud Kacem Naït Belkacem" de Tissemsilt, ont mis en avant l'importance des opérations de résistance menées par le martyr Laâgab Benregâa contre le colonisateur français dans la région de l'Ouarsenis, relevant de la wilaya IV historique. Le moudjahid Tayeb Djemlaoui a indiqué, dans son intervention lors de cette rencontre intitulée "Parmi les martyrs de la glorieuse Guerre de libération : le martyr Laâgab Benregâa, une figure emblématique de l'Ouarsenis", que le chahid Benregâa a conduit de nombreuses opérations de fida et d'actes de sabotage contre les colons et leurs exploitations agricoles dans la région de l'Ouarsenis. Il a notamment cité l'opération menée, en 1958 à Tissemsilt, contre un colon nommé "Memrane", tristement connu pour avoir infligé diverses formes de torture aux Algériens, en particulier aux moudjahidine et moudjahidate capturés lors des opérations militaires françaises. Le même intervenant a souligné que ces actes de torture étaient commis avec la couverture et la complicité de l'armée française stationnée dans la région. Pour sa part, le professeur Saïdani Lakhdar, de l'Université Ahmed Benyahia El-Wancharissi de Tissemsilt, a rappelé que le martyr Benregâa s'était distingué non seulement par son engagement politique, mais aussi par les attaques menées contre des postes militaires français et les exploitations agricoles des colons. De son côté, le professeur Ahmed Tahar Goudri, de la même université, a précisé que le martyr Benregâa avait également pris part à la bataille de Beni Lent, qui s'était déroulée au début de l'année 1958 dans la région de l'Ouarsenis, au cours de laquelle les troupes coloniales avaient subi de lourdes pertes. A noter que le héros martyr Laâgab Benregâa, surnommé "Hassan", est né en 1934 au douar Beni Maïda, dans l'Ouarsenis. Il a rejoint l'Armée de libération nationale (ALN) au sein de la wilaya IV historique, en 1957, avant de tomber au champ d'honneur en 1958.

Bormadia (Relizane) Les habitants appellent à renforcer la ligne de transport vers le centre-ville

Les habitants du quartier de Bormadia, situé au sud de la ville de Relizane et comptant plus de 40 000 habitants, lancent un appel pressant au wali de la wilaya afin qu'il intervienne pour trouver une solution définitive à la crise du transport qui complique leur quotidien. Selon les habitants, les bus actuels relevant de l'entreprise publique de transport urbain et suburbain, ainsi que ceux du secteur privé, ne parviennent plus à répondre à la forte demande, notamment avec la hausse de la population et la reprise des cours dans les établissements scolaires. Des scènes d'encombrement et de longues files d'attente devant les arrêts de bus se répètent chaque jour, surtout aux heures de pointe. De nombreux élèves et travailleurs se voient contraints d'attendre longtemps ou d'utiliser des moyens de transport inconfortables, en raison du manque de régularité des rotations et de l'insuffisance du nombre de bus, qui ne couvrent qu'une faible partie des besoins de déplacement. Les parents d'élèves expriment, quant à eux, leur inquiétude face aux retards répétés de leurs enfants à l'école à cause de cette situation qui ne cesse de se dégrader. Les habitants demandent aux autorités locales, et particulièrement au wali de Relizane, d'agir en urgence pour renforcer la ligne Bormadia-Relizane avec un plus grand nombre de bus et une meilleure organisation des trajets, afin d'assurer une circulation fluide des citoyens dans des conditions dignes et confortables. Ils estiment qu'il est impératif de traiter ce problème sans délai, compte tenu de l'expansion urbaine rapide que connaît le quartier de Bormadia, espérant une réponse concrète et rapide des autorités concernées, car la question du transport touche directement la vie quotidienne des citoyens et mérite un suivi sérieux.

N. Aymen

Bureaucratie à Saïda Le bal des maudits

Par OULD OGBAN

C'est quoi cette bureaucratie qui signe la paralysie des institutions et dérègle les comportements ? Récemment, le chef de l'Exécutif de wilaya s'est écarté des usages traditionnels en s'insurgeant contre le phénomène de la bureaucratie étouffante qui régnait à l'annexe communale de Hai Salem 2 lors d'une visite inopinée. Il faut dire que la bureaucratie exaspère les citoyens. Il est navrant de constater que certaines pratiques continuent d'exister dans certaines administrations. Les employés, souvent mal formés, servent mal des citoyens exigeants, nerveux et pressés. Aujourd'hui à Saïda et loin de toute approche excessive, jeter un regard sur le fonctionnement de la Cité par ceux qui ont la charge publique de sa gestion,

c'est voir quelquefois aux limites de la lisibilité de toute l'anarchie, toutes les insuffisances criardes qui caractérisent une gestion chaotique des affaires de la Cité. Les paralysies bureaucratiques bloquent tout projet innovateur permettant une gestion originale et efficace de la wilaya. Un exemple parmi tant d'autres: la plupart des P/APC des 16 communes que compte la wilaya n'ont de lien avec leurs communes que le papier puisqu'ils "résident" au chef-lieu de wilaya et reçoivent leur courrier en fin d'après-midi ou le maire est en réunion au siège de la wilaya, ne cesse-t-on de répéter quotidiennement au citoyen cherchant une audience. Pourtant, le maire doit être présent dans son bureau pour répondre aux doléances de ses administrés. Faudrait-il élire deux maires, l'un pour travailler et assister aux réunions de travail et

l'autre pour accueillir les citoyens. Pour en revenir aux lenteurs et lourdeurs bureaucratiques, que de destins brisés, que d'infarctus, que de maladies nerveuses causées par un machiavélisme, un sadisme et un cynisme. Malheureusement, l'administration, dans son fonctionnement, ne semble consciente de ce phénomène de rejet, voire de haine ou règlement de comptes qu'elle suscite auprès de ses administrés acculés malgré eux à user de tous les subterfuges pour se venger d'une institution ankylosée, rigide et bien en deçà des nobles missions qui lui sont dévolues, car il n'y a pire ennemi pour un pays qu'une administration qui empoisonne la relation Gouvernants-Gouvernés. Aujourd'hui, on nous promet qu'on va vers une Algérie nouvelle, alors tous ensemble, mettons fin aux vieux réflexes qui ont la peau dure.

Clôture d'Octobre Rose à Sidi Bel Abbès L'Urgence du dépistage précoce au cœur d'une mobilisation exemplaire

Par Mohamed Nouar

En synergie avec L'union de wilaya des femmes algériennes, la Direction de la Santé et de la Population (DSP), a conclu le mois d'octobre avec un bilan éloquent de sa campagne de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein. L'initiative, s'inscrivant dans le cadre de la campagne nationale "Octobre Rose", a illustré une mobilisation sociétale et sanitaire d'une ampleur significative, réaffirmant l'impératif d'une stratégie proactive face à cette pathologie oncologique. Les chiffres, éléments fondamentaux de l'évaluation de cette action de santé publique, attestent de la portée de l'opération, 1044 examens de mammographie ont été effectués à travers la wilaya. Plus significatif encore, ce dépistage massif a permis l'identification et la prise en charge immédiate de 20 cas d'atteinte carcinologique. Ces patientes ont été promptement orientées vers des consultations spécialisées afin d'assurer un suivi oncologique rigoureux et des parcours thérapeutiques (chimiothérapie et radiothérapie) adéquats au

Centre Régional de Lutte contre le Cancer. Cette détection précoce, pilier de la lutte contre le cancer du sein, est la manifestation directe de l'efficacité d'une sensibilisation de proximité. Les organisateurs ont, en effet, mis l'accent sur la nécessité pour chaque femme de s'engager dans une démarche de surveillance régulière, valorisant aussi bien le dépistage clinique que l'auto-palpation comme gestes de première ligne. L'une des caractéristiques les plus remarquables de cette campagne réside dans son volet d'équité territoriale. Une caravane médicale multidisciplinaire (médecins généralistes et spécialistes) a sillonné les localités rurales et les zones les plus enclavées de la wilaya. L'approche méthodologique, allant littéralement "de porte en porte", a permis de lever les barrières géographiques et socio-culturelles qui entravent souvent l'accès aux soins préventifs. Cette stratégie proactive garantit que le message de la prévention, et l'opportunité du dépistage, atteignent les populations les plus vulnérables et éloignées des structures sanitaires centralisées. Au-delà des chiffres,

l'initiative a réaffirmé sa mission de briser le tabou qui entoure encore la maladie au sein de la société. En renforçant la prévention et l'accès aux soins, les acteurs locaux ont posé les jalons d'une lutte pérenne contre la pathologie. La volonté de l'Union des femmes algériennes est claire à savoir institutionnaliser la sensibilisation pour une veille sanitaire continue. La reconnaissance officielle des efforts déployés a été matérialisée par la remise d'attestations d'honneur par les autorités de wilaya aux organisateurs, bénévoles et participants. Cette démarche symbolique souligne l'importance accordée à la synergie entre la société civile et les structures étatiques dans la gestion des problématiques de santé publique, et valorise la contribution citoyenne à la réduction des pathologies lourdes. La clôture d'Octobre Rose à Sidi Bel Abbès témoigne de la capacité d'une mobilisation coordonnée à générer un impact sanitaire tangible, soulignant que l'investissement dans le dépistage précoce reste l'outil le plus puissant pour transformer le pronostic du cancer du sein.

Commune de Ramka Des projets de développement et des gestes de reconnaissance envers les moudjahidine

Par N. Aymen

Dans une ambiance patriotique empreinte de fierté et de recueillement, et sous le slogan Message aux générations, la commune de Remka, dans la wilaya de Relizane, a célébré le 71e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération nationale, dans le cadre du programme provincial dédié à cette commémoration historique. Sous la supervision de M. Kamel Berkane, wali de Relizane, accompagné des autorités locales, civiles et militaires, plusieurs activités de développement et de reconnaissance ont été organisées, illustrant la continuité du lien entre les générations

du sacrifice et celles de l'édification nationale. À cette occasion, un projet de raccordement au réseau de gaz naturel au profit de 62 foyers des douars Ouled Adda et El Mesli a été mis en service, marquant une étape importante dans l'amélioration du cadre de vie des habitants et la promotion du développement dans les zones rurales. Par ailleurs, un espace sportif a été réceptionné à l'école Lekroum Larbi, dans le but d'encourager les activités sportives et éducatives en milieu scolaire, et d'offrir un environnement sain et motivant aux élèves. Dans un geste hautement symbolique, la piscine de proximité a été baptisée du nom de la martyre Si El Arbi Khadidja, en hommage à son

sacrifice et à celui de la femme algérienne dans la lutte pour la liberté et l'indépendance du pays. La cérémonie s'est clôturée par la visite et la distinction du moudjahid El Antri Abdelkader à son domicile, en signe de reconnaissance et de gratitude envers cette génération de héros qui a forgé la gloire de l'Algérie au prix de son sang. À travers ces initiatives, la wilaya de Relizane réaffirme, par le biais de la commune de Remka, que la commémoration du 1er Novembre ne se limite pas au souvenir du passé, mais s'inscrit également dans la poursuite des idéaux de la Révolution à travers le développement, la cohésion nationale et la transmission du message aux générations futures.

Béjaïa

Le ministre des Travaux publics relance les grands chantiers

Par Hocine Smaâli

En visite de travail à Béjaïa, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a supervisé lundi la mise en service de plusieurs ouvrages et inspecté les principaux chantiers d'infrastructure de la wilaya. Cette tournée, a-t-il souligné, vise à «accélérer la cadence des projets structurants et à renforcer la qualité des infrastructures au service du développement économique et de la sécurité routière». Dans la commune de Taskriout, le ministre a donné le coup d'envoi à la mise en service de deux ponts majeurs à Bordj Mira : l'un de 350 mètres au lieu-dit «La Source Bleue», et l'autre de 600 mètres contournant la localité. Ces ouvrages, a-t-il déclaré, «contribueront à améliorer la fluidité du trafic sur la Route nationale n° 9 et à réduire considérablement la durée des trajets». M. Djellaoui a ensuite procédé à la mise en service partielle du projet d'aménagement des gor-

ges de Kherrata, qualifié de «projet stratégique pour la sécurité routière et la mobilité dans une zone particulièrement sensible». Il a rappelé à cette occasion la nécessité de «respecter les normes de sécurité et de garantir la protection des usagers avant toute livraison complète». Les tunnels de Kherrata, actuellement en cours de réhabilitation, font partie des priorités du ministère. «L'objectif est de moderniser ces ouvrages selon les standards techniques et de sécurité internationaux, tout en assurant un confort optimal aux usagers», a-t-il précisé.

Les travaux portent notamment sur le renforcement de l'étanchéité contre les infiltrations d'eau et l'installation de systèmes d'éclairage et de ventilation de dernière génération. Sur le chantier de la pénétrante autoroutière reliant le port de Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest, le ministre a insisté sur le respect des délais. «Le tronçon de cinq kilomètres entre Amizour et Oued Ghir doit être livré avant la fin de l'année», a-t-il indiqué, rap-

pelant l'engagement pris par l'entreprise en charge des travaux. Concernant l'échangeur de Sidi Aïch, il a appelé à «fixer des échéances précises et à coordonner la livraison des deux projets pour garantir une exploitation efficace de la route». Enfin, à propos du projet de doublement de la voie ferrée Béjaïa-Béni Mansour, long de 87 km et conçu pour une vitesse de 160 km/h, M. Djellaoui a insisté sur «l'importance stratégique de ce chantier dans le développement du réseau ferroviaire national et la modernisation du transport des personnes et des marchandises». Il a exhorté les entreprises à «accélérer la cadence, respecter les engagements contractuels et livrer un projet conforme aux exigences de qualité». En clôturant sa visite, le ministre a réaffirmé la détermination de son département à faire de la wilaya de Béjaïa un modèle en matière d'infrastructures modernes, sûres et performantes, au service des citoyens et de la relance économique nationale.

Laghouat

Sayoud installe le nouveau wali

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Said Sayoud, a installé mardi M. Mohamed Benmalek à la tête de la wilaya de Laghouat, en remplacement de M. Foudil Douifi, appelé à exercer les mêmes fonctions dans la wilaya d'Adrar. S'exprimant lors de la cérémonie d'installation, organisée au siège de la wilaya, le ministre a indiqué que la confiance placée par le président de la République en le nouveau wali constitue une grande responsabilité, impliquant d'œuvrer avec dévouement et fidélité au service du citoyen et du développement local. La wilaya de Laghouat représente un pôle énergétique par excellence, a souligné M. Sayoud, ajoutant que le Gouvernement s'emploie à la diversification de sa base économique à travers l'encouragement de l'investissement dans différents secteurs, dont l'agriculture, la petite industrie et les énergies renouvelables, à même de créer de la richesse et de générer des emplois. Evoquant aussi le potentiel



touristique de la wilaya, dont les vieux ksour, les oasis et les dunes de sables, faisant d'elle une destination prometteuse pour le tourisme intérieur, religieux et saharien, le ministre a appelé à optimiser l'exploitation de ce potentiel en vue de consolider le développement local. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a estimé, en outre, que le développement local ne

s'articule pas sur les seuls projets matériels, mais aussi sur la consécration de la justice sociale et l'amélioration de la qualité de vie, appelant, à ce propos, à l'adoption d'une approche participative dans la gestion des affaires locales, associant la société civile, les élus et le citoyen dans la prise de décisions concernant les questions de développement.

Pour une gestion plus efficace des ressources en eau

Derbal insiste à Jijel sur le parachèvement de la numérisation du secteur

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a insisté, lundi à Jijel, sur l'importance de finaliser le processus de numérisation du secteur pour garantir une gestion plus efficace des ressources en eau. Le ministre a souligné, à l'issue d'un exposé sur la mise en oeuvre du système d'information géographique (SIG) dans la gestion du réseau de distribution de l'eau potable, présenté dans la salle opérationnelle de la station de traitement et de pompage de l'Algérienne des eaux (ADE) en marge d'une visite d'inspection et de travail de deux jours dans cette wilaya, que l'achève-

ment du processus de numérisation du secteur "garantira une gestion plus efficace des ressources en eau". M. Derbal a ajouté que la numérisation et le contrôle à distance des différentes installations et réseaux du secteur "permettront d'améliorer la performance en matière de fourniture d'un service public de qualité, tout en éliminant tout relâchement ou négligence humaines et en gagnant du temps dans les différentes interventions et la prise des mesures nécessaires", assurant que la numérisation est "l'une des principales priorités du secteur". Dans ce même contexte, le ministre a ap-

pelé les responsables des entreprises et des structures relevant de son secteur à "valoriser la ressource humaine pour garantir une gestion optimale du service public". Le ministre de l'Hydraulique avait auparavant donné, à son arrivée au salon d'honneur de l'aéroport Ferhat-Abbas, son accord en vue de l'allocation d'une enveloppe financière de 2 milliards de dinars pour raccorder les zones de Laraba et d'Aziz, dans la commune d'El-Ancer, au réseau d'alimentation en eau potable, les deux lieux-dits en question n'étant pas encore raccordés au réseau.

Blida

Arrestation d'une bande ayant enlevé et torturé une personne

Les services de la Gendarmerie nationale de Blida ont arrêté les membres d'une bande impliqués dans l'enlèvement et la torture d'une personne, tout en filmant les faits, a indiqué, samedi, un communiqué de ce corps de sécurité. Selon le communiqué, la brigade de sûreté et d'investigation de Mouzaïa 1 a arrêté les membres d'un groupe de malfaiteurs activant au sein de bandes de quartier, auteurs de l'enlèvement d'un individu et de la diffusion d'une vidéo les montrant en train de lui infliger diverses formes de torture. La même source ajoute que la vidéo montre les ravisseurs dépouillant la victime de ses vêtements et la frappant à l'aide d'armes blanches, tout en la menaçant de publier l'enregistrement sur les réseaux sociaux si elle portait plainte auprès des services de sécurité. Cette affaire a éclaté lorsque la victime s'est présentée au siège de la brigade pour déposer plainte, suite à la diffusion de la vidéo dans son quartier. Des patrouilles ont aussitôt été déployées et des investigations menées, permettant d'identifier tous les membres du groupe, dont deux sont actuellement incarcérés à l'établissement pénitentiaire de Blida pour une affaire liée à la création d'une bande de quartier. Deux autres suspects, âgés de 27 et 53 ans, ont été arrêtés en possession d'un grand sabre, de trois bâtons, d'un téléphone portable utilisé pour filmer les faits et d'un véhicule ayant servi à attirer et transporter la victime.

Bouira

Découverte macabre

Le corps d'une personne âgée d'une quarantaine d'années a été découvert à proximité de l'ancien «souk-el-fellah» à quelques encablures de la gare des chemins de fer sise à la sortie ouest du centre-ville de Bouira. C'est un passant qui a découvert le corps inanimé en début de matinée du samedi. L'homme gisait devant le seuil du portail du souk-el-fellah actuellement fermé. L'homme était connu des habitants de la ville de Bouira répond aux initiales de K D. Pensant que le défunt dormait, malgré le froid, le passant a tenté de le réveiller, mais l'homme n'a pas réagi. Le passant a aussitôt alerté la police. Les éléments de la police se sont rendus sur les lieux de la découverte. Après avoir balisé les lieux, ont couvert le corps du défunt à l'aide d'une couverture, toutefois, les éléments de la protection civile ont transféré la dépouille mortelle du jeune homme vers la morgue de la structure hospitalière, Mohamed Boudiaf, dans la ville de Bouira, pour les besoins de l'autopsie. A signaler, que la semaine écoulée, un quinquagénaire a aussi été trouvé sans vie dans le quartier Ammar-Khodja à quelques 6 K M à la sortie ouest du centre-ville de Bouira.

TAIB HOCINE

Aéroport Mustapha-Benbloulaïd (Batna)

Premier vol Omra de la compagnie aérienne saoudienne «Flyadeal»

Le premier vol à bord d'un avion de la compagnie aérienne saoudienne Flyadeal de transport de voyageurs pour Omra vers les lieux saints de l'islam est parti dimanche depuis l'aéroport Mustapha-Benbloulaïd de Batna en présence des autorités locales et de l'ambassadeur de l'Arabie saoudite en Algérie, Abdallah Ben Nasser Al-Busairi. L'ambassadeur saoudien a salué le départ depuis l'aéroport international de Batna de voyageurs de ce vol pour Omra vers les lieux saints de l'islam et qui couvre plusieurs wilayas voisines. Dans une déclaration à la presse, il a précisé «qu'à la faveur des orientations de sa direction, le Royaume d'Arabie saoudite œuvre à assurer tout ce qui sert les hôtes des lieux saints de l'islam, de la délivrance des visas à leur retour saints vers leurs pays», soulignant que les relations algéro-saoudites sont «en évolution constante» dans l'intérêt des deux pays et de leurs peuples frères. Ce vol transporte vers l'aéroport de Djeddah 351 voyageurs de Batna et de neuf autres wilayas voisines.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة: زروالي حياة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم/ اختصاص مجلس قضاء مستغانم
العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزغران - مستغانم
الهاتف الفاكس: 045409122
اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

نحن الأستاذة زروالي حياة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي طريق مزغران مستغانم. بناءا على طلب مؤسسة ستار واست الممثلة من طرف مسيرها بويكر تموشنت. بناءا على السند التنفيذي أمر اداء مؤرخ في 2023/10/05 تحت رقم ترتيب 23/000001 صادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2024/02/25 تحت رقم 24/03. تنفيذا لأمر الحجز على عقار المؤرخ في 2025/01/22 رقم الترتيب 25/000029 صادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني المملوك للمؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة زيغام عبد القادر الممثلة من طرف مسيرها زيغام عبد القادر. التعيين : قطعة أرض عارية مسقية كائنة ببلدية مزغران، مساحتها 01 هكتار 41 أر 87 سنتييار قسم 05 مجموعة ملكية رقم 54 أرض عمرانية. السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ خمسة وثلاثون مليون وثمانمائة وستة وثمانون ألف ومائتان دينار جزائري 35.886.200,00 دج وبعد إنقاص العشر يصبح اثنتان وثلاثون مليون ومائتان وسبعة وتسعون ألف وخمسمائة وثمانون دينار جزائري 32.297.580,00 دج. وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2025/12/02 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية او امانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
05.11.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة: زروالي حياة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم/ اختصاص مجلس قضاء مستغانم
العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزغران - مستغانم
الهاتف الفاكس: 045409122
اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

نحن الأستاذة زروالي حياة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي طريق مزغران مستغانم. بناءا على طلب بويكر عابد، الساكن : 46 حي الأمير عبد القادر عين تموشنت. بناءا على السند التنفيذي شيك يحمل رقم 1082588 مؤرخ في 2018/03/04 عن بنك الخليج الجزائر وكالة مستغانم رمز 00204 بمبلغ يقدر بـ 54.000.000,00 دج أربعة و خمسون مليون دينار جزائري ممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2020/01/06 تحت رقم 20/0004. تنفيذا لأمر الحجز على عقار المؤرخ في 2023/05/21، رقم: 23/00423 صادر عن رئيس محكمة مستغانم. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني المملوك لـ: زيغام عبد القادر. التعيين: ½ من قطعة أرض عارية غير مسقية كائنة ببلدية مزغران، مساحتها 01 هكتار 41 أر 87 سنتييار قسم 05 مجموعة ملكية رقم 54 أرض عمرانية. السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ خمسة وثلاثون مليون وثمانمائة وستة وثمانون ألف ومائتان دينار جزائري 35.886.200,00 دج وبعد إنقاص العشر يصبح اثنتان وثلاثون مليون ومائتان وسبعة وتسعون ألف وخمسمائة وثمانون دينار جزائري 32.297.580,00 دج. وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2025/12/02 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية او امانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
05.11.2025

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convierndrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.

Contacter N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

مكتب التوثيق للأستاذ بن محبوس عبد العزيز
بوهرا، 14 نهج العربي تبسي
المؤسسة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة المسماة ديار ايموبيلي
تأسيس

بموجب عقد تلقاه مكتب الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ 2025/11/02 في طور التسجيل، تقرر ، ثم تأسيس مؤسسة ، تحمل المواصفات التالية: الشكل المؤسسة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة. الاسم الاجتماعي: ديار ايموبيلي . المقر الاجتماعي وهران حي البدر، شارع العيد بن محمد القطعة رقم 01، محل رقم 02، المدة: 99 سنة. الموضوع الاجتماعي: 109218- مؤسسة الترقية العقارية - 109201 مؤسسة أشغال البناء في مختلف مراحل. -109202مؤسسة صناعية للنجارة المتعلقة بالبناء 109203 - مؤسسة أشغال مساكاة البناء والترصيص - 109204 مؤسسة الدهن الصناعي ودهن المباتي 109205 مؤسسة صناعية لإنتاج مجموعات المباتي المعدنية 109206 مؤسسة أشغال الكهرباء -109207 مؤسسة تركيب أنظمة التكيف والتبريد 109209 - مؤسسة الأشغال العمومية الكبرى والري 109210 مؤسسة الحفر والأشغال الريفية 109211 - مؤسسة أشغال الطرقات والمطارات 109212 مؤسسة أشغال السكك الحديدية 109213 مؤسسة الأشغال الحضرية والنظافة العمومية - 109214 مؤسسة تركيب الشبكات والمراكز الكهربائية والهاتفية 109215 مؤسسة وضع القوات طويلة المسافة 109216 مؤسسة تركيب التجهيزات الحرارية الصناعية - 109217 مؤسسة أعمال الصيانة والخبرة الخاصة بالمشات 109219 مؤسسة الدراسات والإنجازات في الهندسة المدنية 109220 مؤسسة ترميم البنايات 109221 مؤسسة الدراسات و إنجاز المنشآت الكهربائية والغازية 109222 مؤسسة الدراسات و إنجاز كل فروع نشاطات البناء، الري والأشغال العمومية 109223 مؤسسة بناء وتهينة المنشآت المختلفة 109224 مؤسسة تسيير شبكات الري 109225 - بناء تجهيز وتركيب المسابح 109226 تجهيز وتركيب الصونة والحمامات. رأسمالها الاجتماعي ثلاثمائة ألف دينار جزائري (300.000,00 دج)، التسيير عينت السيدة بودية نزيهة مسيرة للمؤسسة لمدة غير محدودة. ستودع نسختان من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري.

للإعلان / الموثق
05.11.2025

Amis internautes,
lisez
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
sur le Net
www.lecarrefourdalgerie.dz

ACCIDENTS DE LA ROUTE
LE FACTEUR HUMAIN DE LOIN LA PREMIÈRE CAUSE
LE CARREFOUR D'ALGERIE
Programme de 130 Appareils de Télévision à Oran
DES POSTULANTS EXIGENT
LE LANCEMENT DE LEUR
RECEVEMENT
BRASS - DIMANCHE 20 AOÛT 2016 - 10.00 - Edition Hebdomadaire

UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE
DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS
LES ORANAIS
DOIVENT DONNER
L'EXEMPLE
LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le Collecteur National en Conférence de Presse
RAJEVAC: "FACE AU LESOTHO,
J'ALIGNERAI MON ÉQUIPE-TYPE"
LA VIE À SAÏDA
LES FEMMES ORANAISES
SE PLAISENT
LES FAMILLES ÉCARTÉES MONTENT AU CRÉNEAU
RELOGEMENT:
UN DOSSIER CHAUD À ORAN

24 CAS ENREGISTRÉS À OUANGLA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
364 PERSONNES SOUS
MANDAT DE DÉPÔT À ORAN
VIOLENTE COLLISION ENTRE UN MINIBUS ET UN VÉHICULE DE TOURISME PRÈS DE SKIKDA
09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS
LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN TROU DE CAISSE DE 2.366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE
FISCALE DE AÏN EL HADJAR
LE CARREFOUR D'ALGERIE
LES DEUX JOUEURS
MAGHRÉBINS LES PLUS
CHERS DE L'HISTOIRE

SIT-IN DU PERSONNEL MÉDICAL
LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN HABITANT ALGÉRIEN PORTE
DISPARU ENTRE LA TURQUIE
ET LA GRÈCE
LES ZONES
HUMIDES D'ORAN
DANS UN ÉTAT
D'ABANDON
SOMMES-
NOUS PRÊTS
POUR PASSER
CE CAP?
UN PROSPECTEUR DE L'ÉNERGIE ET 03 FOLLEMENTS ÉTENDUS POUR LA JUSTICE
CANTINES SCOLAIRES:
LE SCANDALE
DE TROP À TIARET
PLAZA
DE LA
LES
CLA
LA
COP
SIT-
BES
DE
LE
PARTI POLITIQUE
OHOUA AVERTIT
CONTRE LA
DELINQUENCE
DE LA CHOSE
POLITIQUE
DES PLAIES DE L'ÉNERGIE
POUR UN PAYS ET UN
DISPARU À BIR AL ATIR
LE SPECTRE DES
MALADES PLANE À ORAN

DEUX CORPS SANS VIE RECHERCHÉS À DRAËN ET EL KALA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
DES FACTURES SERONT
EXIGÉES AUX AGRICULTEURS
UNIVERSITÉ DU 20 AOÛT 1999 DE NOUVEAU
SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ
LE CARREFOUR D'ALGERIE
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III
IL RESTE 2.500 MILLIARDS
DE DA À RECOUVRER
IMPOTS
UN CIRCULAIRE
A BIR AL ATIR
LE TRANSPORT
COLLECTIF PRIVE
COUTE PLUS CHÈRE

Ligue des Champions de la CAF (tirage au sort)

Une phase de groupe très relevée

Avec sept anciens vainqueurs de la compétition dont le MC Alger et la JS Kabylie, ainsi que le tenant du titre le Pyramids FC, la phase de poules de la Ligue des champions 2025-26, dont le tirage au sort a été effectué lundi à Johannesburg, s'annonce comme l'une des plus relevées de ces dernières années. Le MCA, double champion d'Algérie en titre, évoluera dans le groupe C, aux côtés de grands habitués de la compétition: les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, l'ancienne équipe de l'actuel entraîneur du Doyen Rhu-lani Mokwena, les Soudanais d'Al Hilal, une vieille connaissance et le St Eloi Lupopo (RD Congo), quatre clubs à la tradition et aux supporters passionnés. La JSK, double vainqueur de la prestigieuse compétition africaine, a hérité d'un groupe B très costaud, constitué des Egyptiens d'Al-Ahly, douze fois champions d'Afrique, Young Africans de Tanzanie ex-finaliste de la Coupe de la Confédération, et l'AS

FAR. Un groupe riche en histoire et en rivalités. Le Groupe A tiendra toutes ses promesses avec la présence notamment du tenant du titre les Egyptiens de Pyramids FC, les Nigériens de Rivers United, les Marocains de RS Berkane et les Zambiens de Power Dynamos. Enfin, le Groupe D sera mené par l'Espérance Sportive de Tunis, quadruple championne d'Afrique, qui affrontera Simba SC (Tanzanie), Petro de Luanda (Angola) et le Stade Malien (Mali) pour des duels prometteurs entre poids lourds du continent. La phase de groupes débutera le week-end du 21 au 23 novembre 2025, avec deux journées programmées avant le coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des Nations 2025. La compétition marquera une pause durant la CAN, avant de reprendre le week-end du 23 au 25 janvier 2026. La phase à élimination directe commencera le 13 mars 2026. Le vainqueur de la Ligue des Champions CAF empochera 4 000 000 USD, tan-

dis que le finaliste recevra 2 000 000 USD.

GROUPES DE LA LIGUE

DES CHAMPIONS 2025/26

Groupe A: RS Berkane (Maroc), Pyramids FC (Egypte), Rivers United (Nigeria), Power Dynamos (Zambie)
Groupe B: AlAhly (Egypte), Young Africans (Tanzanie), AS FAR (Maroc), JS Kabylie (Algérie)

Groupe C: Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Al Hilal (Soudan), MC Alger (Algérie), St Eloi Lupopo (RD Congo)

Groupe D: Espérance Sportive de Tunis (Tunisie), Simba SC (Tanzanie), Petro de Luanda (Angola), Stade Malien (Mali)

Calendrier de la phase de groupes:

Journée 1: 21-23 novembre.....2025

Journée 2: 28-30 novembre.....2025

Journée 3: 23-25 janvier.....2026

Journée 4: 30 janvier – 1er février 2026

Journée 5: 6-8 février.....2026

Journée 6: 13-15 février.....2026

Confédération africaine de football (CAF)

La nouvelle identité visuelle des compétitions interclubs dévoilée

La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé lundi, la nouvelle identité visuelle de ses prestigieuses compétitions interclubs: la Ligue des Champions et la Coupe de la Confédération. Cette identité revisitée incarne le rythme, la passion et l'énergie qui définissent le football africain et la ferveur unique de ses supporters, précise l'instance africaine dans un communiqué publié sur son site officiel. Inspirée du rythme vivant du jeu, la nouvelle conception graphique s'appuie sur le mouvement des joueurs sur le terrain. Au cœur de cette identité se trouve la "Vague du Battement de Cœur", structurée autour de trois éléments rythmiques représentant l'âme des compétitions interclubs de la CAF: PEAK (le sommet): symbolise les

clubs et les moments de gloire qui font vibrer le rythme vers le haut. FLOW (le mouvement): représente le jeu et les joueurs, dont l'énergie maintient le pouls du football vivant, tel un gazon vibrant sous chaque geste. REPETITION (la répétition): évoque le rythme des supporters leurs chants, leurs tambours et leurs danses qui créent la pulsation continue dans les stades. Les lignes fluides qui traversent le design évoquent la texture et la dynamique du terrain, illustrant le mouvement constant, l'intensité et l'émotion du football africain. Chaque élément visuel est conçu pour refléter le battement de cœur et l'histoire riche du football dans le continent, explique la même source. Cette identité de marque dynamique, à la fois moderne, audacieuse et fiè-

rement africaine, garantit une cohérence visuelle forte à travers toutes les expressions de la CAF des messages aux images, en passant par les supports numériques et événementiels, ajoute la CAF. Elle ouvre également la voie à des formes d'expression créatives et immersives sur les plateformes télévisées, digitales et événementielles, rapprochant davantage les supporters des compétitions qui incarnent le véritable rythme du football africain, conclut le communiqué de l'instance suprême du football africain.

JS Saoura

Nour El Islam Fettouhi suspendu 06 matches

La Commission de discipline de la Ligue de football professionnelle inflige au joueur de la JS Saoura, Nour El Islam Fettouhi, une suspension de 6 matches, dont 2 avec sursis, ainsi qu'une amende de 50.000 DA, et ce à compter du 30 octobre dernier. «Après examen du dossier de l'affaire et recours aux moyens audiovisuels, conformément à l'article 3/5 du Code disciplinaire, la commission a constaté que le joueur Nour El Islam Fettouhi avait effectué un geste antisportif lors de la rencontre face à la JSK, passible de sanction en vertu de l'article 74 du même code», précise la LFP dans un communiqué publié sur son site officiel ce lundi. Il est à noter que la décision a été prise après l'audition du joueur dimanche, alors que la séance était initialement prévue mardi. Elle a été avancée à la demande de la direction de la JSS, en raison du déplacement de l'équipe à Alger pour affronter le MCA, dans le cadre de la 10e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. La Commission de discipline a accepté cette demande, selon la même source.

Ligue 1 tunisienne (12ème journée)

Belaïli offre la victoire à l'ES Tunis face au CS Sfaxien

L'attaquant international algérien de l'ES Tunis, Youcef Belaïli, a contribué à la victoire de son équipe, dimanche en déplacement face au CS Sfax (2-1), lors de la 12e journée de la Ligue 1 tunisienne de football. Titularisé par l'entraîneur Maher Kanzari, Belaïli a inscrit le deuxième but des « Sang et Or » de la tête, juste avant la pause (45e), sur un corner botté par son compatriote Koceila Boualia. Il s'agit du deuxième but marqué en championnat par l'enfant d'Oran, et le troisième, toute compétitions confondues. Revenant d'une blessure musculaire, Belaïli (33 ans) a été contraint de déclarer forfait pour le dernier match de l'équipe nationale, comptant pour les qualifications de la Coupe du monde 2026, disputé le mardi 14 octobre face à l'Ouganda (2-1), au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. En revanche, l'autre international algérien de l'Espérance, le défenseur central



Mohamed Amine Tougaï, est toujours indisponible pour cause de blessure. A l'issue de cette victoire, l'EST prend les commandes avec 27 points, à une longueur de ses poursuivants directs: le Club Africain et le Stade Tunisien, tenus en échec respectivement par l'AS Soliman (1-1) et la JS Omrane (0-0).

Le duo porte le SCO Angers à bout de bras

Abdelli et Belkebla, de retour en EN?



Angers, le duo Abdelli-Belkebla empile les belles prestations et atteste de leur possibilité de refaire partie de la sélection nationale à un peu plus d'un mois de la Coupe d'Afrique des Nations au Maroc. Bien au-delà du statut symbolique de 1er et second capitaine de l'équipe, c'est surtout leur apport, entente et complicité sur le terrain qui fait de ce duo dz l'un des tout meilleurs milieux de terrain Ligue 1. Avant leur déplacement dans le nord de la France pour y défier le LOSC de la paire Mandi-Bentaleb (1-0), le SCO restait sur trois rencontres sans défaite, ce qui n'était pas forcément attendu après la claque historique reçue en Alsace (5-0) le 5 octobre dernier à l'occasion de la 7ème journée. "Comme je l'avais dit, on s'était pris une belle claque contre Strasbourg. Je pense que c'était un accident, parce que ce n'était pas dans nos standards du début de saison. Après, on a tout de suite réussi à rebondir. On a enchaîné des bons matches, que ce soit contre Monaco, Lorient et contre Marseille. Ça montre qu'on est une équipe qui a quand même du caractère. On sait que c'est un championnat qui est compliqué, qu'il ne va pas y avoir de match facile. Entout-cas, ce qu'il faut noter, c'est la force de ce groupe, la force mentale de ce groupe" expliquait Belkebla en conférence de presse samedi, avant de s'envoler pour Lille. L'ancien Brestois n'a, en parallèle, pas tari d'éloges sur Abdelli au sujet de leur entente et complémentarité dans l'entrejeu. On sait que Himad est un joueur plus offensif que moi. Donc, tout ce qui est offensif, c'est lui qui va gérer, et inversement pour ce qui a trait au volet défensif, ce sera mon rôle. On voit, néanmoins, qu'il fait beaucoup d'efforts défensifs. Il fait beaucoup de retour pour aider la défense et même à l'entraînement, il monte en puissance. Il est clair que s'il faisait pas cet effort de revenir, j'aurais beaucoup plus de boulot, mais ce n'est pas le cas. A Angers, on est très content de l'avoir" ajusta-t-il. ne dualité que beaucoup verraient comme une alternative crédible en sélection, après avoir déjà fait ses preuves dans l'un des plus exigeants championnats du top 5 européen. D'autant plus que les deux derniers trios utilisés dans ce registre n'ont pas vraiment donné satisfaction. Que ce soit la triplette Bentaleb-Boudaoui-Chaïbi face à la Somalie à Oran ou encore le trident Zorgane-Boudaoui-Maza devant l'Ouganda à Tizi-Ouzou, le satisfecit n'était pas total et l'entente pas (vraiment) au rendez-vous. Une possibilité que le patron technique des Verts a désormais sous les yeux et à portée de main, à moins de cinquante jours du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des Nations. **Rachid B.**

Handball – Excellence «A» dames (mise à jour)

HCM-HBCEB et NRFC-CFB programmés le 14 novembre

Les matches en retard du Championnat d'Algérie de handball, Excellence « A » dames, mettant aux prises le HC Mila au HBC El-Biar et le NRF Constantine au CF Boumerdès, ont été programmés pour le vendredi 14 novembre (15h00), a indiqué la Fédération algérienne (FAHB). Ces deux rencontres en retard de la deuxième journée, avaient été reportées en raison de la participation du HBC El-Biar et du CF Boumerdès à la finale de la Supercoupe d'Algérie 2025, remportée par les handballeuses d'El-Biar sur le score de 37 à 17. Par ailleurs, les rencontres de la cinquième journée de l'Excellence A dames se disputeront le vendredi 5 novembre, selon le programme dévoilé par la FAHB.

Tiaret

Festival national de la chanson engagée du 7 au 11 novembre

La Maison de la culture et des arts Ali-Mâachi de Tiaret abritera, du 7 au 11 novembre, la 6e édition du Festival culturel national de la chanson engagée, a annoncé, dimanche, le commissaire de la manifestation, Nouredine Zerrouki. Lors d'une conférence de presse, M. Zerrouki a souligné que "ce Festival, organisé chaque année, constitue un soutien aux causes justes et aux opprimés, car le combat par la parole et la mélodie représente une forme lumineuse et influente d'expression artistique pour porter la voix de ceux qui défendent leurs droits". Cette édition se tient sous le slogan : "Nous chantons la liberté sur l'air de la paix".

Quinze troupes issues de quatorze wilayas concourront pour le Grand Prix "Jeddar", les trois meilleures œuvres recevant des prix financiers, ainsi qu'une statuette représentant le site archéologique de Jeddar, a précisé le commissaire.

Le concert d'ouverture sera animé par plusieurs artistes, dont le groupe Tikoubawin et le chanteur Maâti El-Hadj, qui interprétera deux chansons composées et écrites par de jeunes artistes de la wilaya de Tiaret, aux côtés de jeunes talents venus d'autres régions du pays.

En plus de la compétition, supervisée par un jury présidé par le compositeur Bey Bekkai, les amateurs de musique pourront participer à des ateliers de composition, d'interprétation et d'arrangement musical.

Un stand du Bureau national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA) sera également ouvert pour permettre aux participants d'enregistrer leurs œuvres, notamment celles présentées lors du Festival. A l'occasion de cette manifestation, un colloque sera organisé en partenariat avec l'Université Ibn Khaldoun de Tiaret, sous le thème : "Liberté et paix : moyens de renforcer la mobilisation générale en Algérie. Des expositions consacrées à l'histoire équestre et aux anciens manuscrits de la région seront également au programme, selon les organisateurs.

Festival international du film arabe d'Oran

Les producteurs palestiniens Rashid Masharawi et française Laura Nikoloff ont souligné que le projet cinématographique "From Ground Zero" et "From Ground Zero+" constituent, avant tout, un témoignage artistique et humain, destiné à faire entendre la voix du peuple palestinien, longtemps privé de moyens d'expression en raison du silence médiatique entourant sa cause dans de nombreux pays.

Interrogé en marge de la projection de trois courts-métrages de la collection "From Ground Zero+", dans le cadre de l'initiative "Palestine Forever" au Festival international du film arabe d'Oran, sur la propagande mondiale qui présente les Palestiniens comme des "agresseurs", Rashid Masharawi a estimé que l'art ne produit pas de résultats immédiats, mais provoque un changement progressif dans la conscience des peuples, perceptible aujourd'hui à travers l'élargissement de la solidarité mondiale envers les Palestiniens. Il a rappelé que le cinéma palestinien est, avant tout, un acte humanitaire et non commercial, en raison de l'absence d'une véritable industrie de production et de distribution, et qu'il vise à raconter l'histoire palestinienne au monde.

Le réalisateur s'est dit fier de voir "une nouvelle génération de cinéastes palestiniens développer un langage cinématographique propre, ce qui a permis aux films palestiniens de s'imposer dans les plus grands festivals internationaux et de remporter des prix pour leur valeur artistique et humaine, plutôt que politique".

Pour sa part, Laura Nikoloff a expliqué qu'elle avait rejoint le projet sans hésitation, considé-

rant que ces films "montrent la réalité telle qu'elle est". Elle a dénoncé la manière dont certains médias européens, notamment français, ont longtemps véhiculé une narration biaisée, présentant les Palestiniens comme des "agresseurs" au lieu de victimes.

Selon elle, le cinéma joue, aujourd'hui, un rôle essentiel pour briser ce discours dominant.

La productrice a observé que l'opinion publique européenne a évolué au cours des deux dernières années, marquée par l'apparition dans les débats de termes comme "génocide". Elle a estimé que cette évolution résulte d'un effort collectif, auquel participent associations de solidarité et initiatives culturelles, soulignant que la présélection de "From Ground Zero" aux Oscars a donné un nouvel élan médiatique à la cause palestinienne.

Nikoloff a également évoqué les débuts difficiles du projet, refusé par plusieurs institutions européennes avant d'être projeté dans des espaces internationaux tels que l'UNESCO, l'ONU et aux Etats-Unis, saluant en revanche "l'accueil exceptionnel et sincère" que le film a reçu en Algérie, "où la voix palestinienne est entendue et comprise avec une profondeur unique", a-t-elle déclaré. Elle a conclu en affirmant que cette expérience l'avait profondément transformée, soulignant "la force extraordinaire" des artistes palestiniens qui, malgré la guerre, la faim et le siège, continuent à créer comme un acte de résistance et d'humanité. "La création, a-t-elle dit, reste le dernier fil qui relie l'homme à son humanité lorsqu'on lui a tout enlevé et c'est ce que symbolise From Ground Zero".

"From Ground Zero+"

Un témoignage artistique et humain sur la tragédie de Ghaza



Le spectacle se poursuit avec les projections des longs métrages en compétition

Le spectacle cinématographique se poursuit à Oran avec la projection des films en compétition officielle dans la catégorie des longs-métrages de fiction, dans le cadre de la 13e édition du Festival international du film arabe d'Oran (30 octobre-5 novembre). En tête du programme de cette quatrième journée figure le film "Les Chants d'Adam", écrit et réalisé par l'Irakien Oday Rashid, coproduit par l'Irak, les Pays-Bas, l'Arabie saoudite et les Etats-Unis. Ce film, dont l'action se déroule en 1946, raconte l'his-

toire d'un enfant nommé Adam et de son petit frère, contraints d'assister au lavement du corps de leur grand-père avant son inhumation.

Cet événement marque profondément Adam, qui développe alors le désir de ne plus grandir, de peur de vieillir comme son aïeul.

Le deuxième long-métrage présenté est le film jordanien "Sim-Sim", réalisé par Sundus Samirat et écrit par quatre auteures qui signent à travers cette œuvre leur première expérience cinématographique. Cette œuvre raconte l'histoire d'une femme divorcée, qui se révolte contre un mariage imposé et les traditions étouffantes d'une société conservatrice. Cherchant à se libérer et à s'affirmer, SimSim décide de recommencer sa vie avec sa fille.

Il est à rappeler que la compétition des longs-métrages est évaluée par un jury présidé par la cinéaste tunisienne Dora Bouchoucha et composé de quatre artistes reconnus du 7ème art : Ahmed Al-Daraji (Irak), Khadija Al-Salami (Yémen), Abbas Zahami et Lotfi Bouchouchi (Algérie). Au total, 10 longs-métrages participent à la compétition, sur 34 films programmés dans le cadre de la 13ème édition du Festival international du film arabe d'Oran, organisée par le Commissariat du festival, sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, avec le soutien de la wilaya d'Oran et la collaboration de plusieurs partenaires.

Projection de quatre courts-métrages lors de la quatrième journée

Quatre courts-métrages de fiction sont projetés, lundi à Oran, dans le cadre de la quatrième journée de la compétition officielle de cette catégorie, inscrite au programme de la 13e édition du Festival international du film arabe d'Oran.

Le public de la salle «Maghreb» est invité à découvrir le film égyptien «Abou Judy» du réalisateur Adel Ahmed Yehia, qui raconte l'histoire de Judy, une fillette de dix ans accompagnant régulièrement son père à son travail, jusqu'au jour où un événement inattendu met leur relation à l'épreuve.

Le deuxième film en compétition, intitulé «Qinn» (Coop), du réalisateur saoudien Moujtaba Zaki Al-hejji, narre l'histoire d'Adam, un garçon qui, après avoir accidentellement abîmé un ballon de football, se lance dans une aventure imprévue au marché pour gagner assez d'argent afin d'en acheter un nouveau et regagner la confiance de ses camarades.

Quant au film syrien «Nahâr 'Aber» (Une journée passagère) de la réalisatrice Rasha Chahine, il retrace le parcours d'une femme dont la guerre a bouleversé la vie.



Enfin, le public pourra découvrir le film algérien «Sakina» du réalisateur Adnane Abed, qui raconte l'histoire d'une jeune femme, Sakina, projetant d'émigrer mais qui se trouve contrainte de rester et de faire face aux difficultés qu'elle cherchait à fuir. Pour rappel, 14 courts-métrages sont en compétition dans cette catégorie de la 13e édition du Festival international du film arabe d'Oran, dont les activités se poursuivent jusqu'au 5 novembre prochain.

Etats-Unis

Fusillade lors d'une fête dans un Airbnb, au moins neuf blessés dont des mineurs

Une fête a viré au drame dimanche à Bath Township, une ville située dans l'Ohio (Etats-Unis). Comme le relate CBS News, neuf personnes ont été blessées au cours d'une fusillade survenue en pleine nuit, aux alentours de minuit. Les faits se sont produits lors d'une fête qui se déroulait dans une grande maison louée sur Airbnb.

Selon Vito Sinopoli, chef de la police de Bath Township, la soirée avait fait l'objet d'une promotion sur les réseaux sociaux. De nombreuses personnes étaient

donc présentes. Parmi les victimes se trouvent des majeurs et des mineurs, qui ont tous été transportés à l'hôpital. La plupart d'entre eux souffrent de blessures par balles. Une personne a été blessée après une chute en tentant de s'enfuir de la maison.

« UNE SCÈNE DE CHAOS »

Pour l'heure, les circonstances précises des faits n'ont pas encore été déterminées. Une enquête a été ouverte. D'après le journal local Akron Beacon Journal, la plupart des coups de feu ont été tirés au rez-de-chaussée.

« À leur arrivée, nos agents ont constaté une scène de chaos et ont prodigué les premiers soins aux blessés », a déclaré le chef de la police.

Aucune interpellation n'avait encore été effectuée dimanche. De son côté, la plateforme Airbnb s'est dite « profondément attristée par cet acte de violence ». Comme le souligne ABC News, elle a également rappelé qu'elle utilise une technologie IA « anti-fête » afin d'interdire la réservation en ligne lors de période de fête comme Halloween.

Mexique

Explosion dans un supermarché : au moins 23 morts



Une explosion dans un supermarché a fait au moins 23 morts, dont des mineurs, à Hermosillo, la capitale de l'État du Sonora (nord du Mexique), ont annoncé samedi les autorités locales. La piste d'un accident lié à un transformateur est privilégiée.

« On dénombre 23 morts et onze blessés à l'heure actuelle. Malheureusement, des mineurs figurent parmi les victimes », a déclaré le gouverneur de l'État du Sonora, Alfonso Durazo, dans une vidéo postée sur les ré-

seaux sociaux.

« J'ai ordonné une enquête approfondie et transparente afin d'établir les causes de l'accident et de déterminer les responsabilités qui s'imposent », a-t-il ajouté. Les blessés sont pris en charge dans différents hôpitaux de la ville, a-t-il précisé.

L'explosion s'est produite dans le centre-ville, dans un magasin de la chaîne à bas prix Waldo's. Le ministère local de la Sécurité publique a exclu que l'accident ait été « une attaque » ou un « événement lié à un acte de violence » dirigé contre des civils.

« L'hypothèse de travail est que l'événement était accidentel. L'enquête porte sur un transformateur qui se trouvait à l'intérieur du magasin », a affirmé le parquet sur X. « Dès que les pompiers autoriseront l'accès à l'intérieur, il sera possible de déterminer avec précision les causes de l'incendie ».

La présidente du Mexique Claudia Sheinbaum a exprimé sur X ses condoléances « aux familles et aux proches des personnes décédées ».

Un garçon de 9 ans électrocuté par le chargeur de sa tablette

Pendant la nuit, le chargeur s'est détaché et le câble s'est accroché à la chaîne que l'enfant portait autour du cou. Ses parents ont eu très peur. Ashtyn Pitts, âgé de neuf ans, vit en Louisiane (Etats-Unis). Une nuit, il dort près du câble de chargement de sa tablette branché sur une rallonge quand un terrible accident se produit. Pendant son sommeil, le chargeur s'est détaché et le câble s'est emmêlé dans une chaîne métallique qui se trouvait autour de son cou.

Alertés par les cris, ses parents le transportent d'urgence à l'hô-

pital, avant qu'il ne soit transféré à l'unité des grands brûlés LSU-Oschner de Shreveport. Le petit garçon a subi d'horribles brûlures autour de tout son cou et sur sa main gauche. « Il y a eu comme un grand bruit, puis je me suis réveillé, puis j'ai commencé à trembler, et je criais au secours, puis j'ai commencé à arrêter de trembler au bout d'un moment, et mon frère et moi avons couru dans la chambre et nous criions au secours », raconte le petit garçon. Une fois son fils pris en charge, la mère de famille a pris conscience du cauchemar vécu : « J'ai craqué,

j'ai commencé à pleurer, mais je ne voulais pas voir ça, alors j'ai quitté la pièce. Oui, ça m'a profondément affectée, parce qu'en réalité, on pourrait être en train d'organiser des funérailles en ce moment même ». Et d'ajouter : « Dieu nous a sauvés d'un cauchemar et a sauvé mon bébé. » Aujourd'hui, l'état du petit garçon est stable mais il n'est pas encore complètement rétabli. Les brûlures laissées par la chaîne sont toujours visibles sur son cou. Sa mère assure qu'elle a toujours mis en garde ses enfants contre le danger de dormir avec un appareil en charge.

Nouveau séisme en Afghanistan

Au moins 20 morts, des secousses ressenties jusqu'à Kaboul

Au moins vingt personnes ont été tuées dans un séisme de magnitude 6,3 ayant frappé le nord de l'Afghanistan dans la nuit de dimanche à lundi, deux mois après le tremblement de terre le plus meurtrier de l'histoire récente du pays.

Le séisme, qui s'est produit peu avant 20H30 GMT (21h30 HB) à Kholm dans la province de Samangan, près de la ville de Mazar-e-Sharif, avait une profondeur de 28 kilomètres, selon l'Institut d'études géologiques américain USGS.

À Samangan, « nous avons comptabilisé cinq martyrs », a rapporté auprès de l'AFP Mohammadullah Hamad, porte-parole de l'Autorité afghane de gestion des catastrophes (ANDMA), faisant état de 143 blessés. « La plupart des blessés sont rentrés chez eux après avoir été soignés », a-t-il précisé dans un communiqué.

À Balkh, province voisine où se trouve la grande ville du nord de l'Afghanistan Mazar-e-Sharif, quatre morts et 120 blessés ont été recensés à l'hôpital provincial, d'après Kamal Khan Zadran, porte-parole du département de Santé publique.

Des secousses ont été ressenties dans la nuit jusque dans la capitale Kaboul, d'après des journalistes de l'AFP sur place. En outre, la mosquée bleue de Mazar-e-Sharif, joyau du XVe siècle de cette grande ville du nord de l'Afghanistan, a été endommagée par le séisme.

Des pierres se sont détachées de l'imposant édifice en faïences éclatantes, notamment au niveau du minaret, et jonchaient le sol de l'un des seuls lieux touristiques du pays.

Bouches-du-Rhône

Un mort et deux blessés graves dans le crash d'un petit avion près de Marseille

Tragique accident en ce premier jour du mois de novembre. Samedi, un homme est décédé et deux autres ont été grièvement blessés dans le crash d'un petit avion sur la commune de Roquefort-la-Bédoule, à une trentaine de kilomètres de Marseille, ont indiqué les sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône.

Le pilote qui a succombé à l'impact était âgé de 40 ans. Les deux passagers, deux hommes d'une quarantaine d'années, souffrent de « polytraumatismes ». Ils ont été évacués vers un hôpital, sans précision pour l'heure sur l'engagement de leur pronostic vital, selon la même source. L'accident s'est produit vers 16h30 dans un massif de la commune, plus précisément au Pas d'Oullier.

L'appareil, un petit aéronef qui avait décollé de Salon-de-Provence pour un vol local dans la région, se serait écrasé vers 17 heures « a priori en raison des conditions météorologiques », a confié une source proche du dossier.

D'après des informations rapportées par La Provence, l'avion volait à une vitesse élevée et à une altitude anormalement basse au moment du drame. Aucune habitation n'a été touchée, ont assuré les pompiers. Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances exactes.

Lyon

Une fillette de 2 ans tuée par le conducteur d'un tracteur



Vendredi dernier, vers midi, une petite fille âgée de 2 ans est décédée après avoir été percutée par le conducteur d'un tracteur qui manœuvrait à Saint-Julien-sur-Bibost, près de Lyon. D'après Le Progrès, la fillette n'a pas pu être sauvée malgré l'intervention rapide des secours.

Toujours selon les informations du journal local, l'homme au volant de l'engin agricole est un membre de la famille de la victime. Ce dernier a été entendu par les gendarmes du secteur. D'après les informations du quotidien local, une enquête a été ouverte pour « homicide involontaire », confiée à la brigade territoriale de L'Arbresle.



2

09h55 Téléshopping
10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Un Noël plein de lumières
16h00 Les biscuits magiques de Noël
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
20h45 Tirage du Loto
21h10 S.W.A.T.
21h55 S.W.A.T.
22h50 S.W.A.T.
23h35 S.W.A.T.
00h20 La Brea
01h20 Tirage de l'EuroMillions
01h25 Programmes de la nuit



3

10h28 God Save the Tuche
12h00 En aparté
12h31 Clique
13h25 Sonic 3, le film
15h13 Bridget Jones : folle de lui
17h14 Jamais sans mon psy
18h43 La boîte à questions
18h48 Clique
19h45 Canal Champions Club
20h54 Plateau avant-match UEFA Champions League
21h00 Marseille / Atalanta Bergamo
22h57 Canal Champions Club le debrief
23h58 Souvenirs - le fabuleux voyage de Seb et Sofyan
Souvenirs - le fabuleux voyage de Seb et Sofyan
00h07 Super plan
00h49 Clique
01h43 Vingt dieux
03h12 L'art d'être heureux
04h59 Dieu peut se défendre tout seul



06h20 Scènes de ménages
08h35 Ça peut vous arriver
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Insaississables
23h10 Cauchemar en cuisine
00h00 Les incroyables talents sont éternels
00h40 Les incroyables talents de la musique
01h15 Programmes de la nuit

10h55 Caracal : La société du chat solitaire
11h50 Mondes sauvages
13h00 Italie : Monteviasco, un village oublié
13h35 Les noces rebelles
15h25 Kate Winslet, résolument actrice
16h35 Le Belize : Un paradis à préserver
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h50 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 Les âmes sœurs
22h35 Roland Emmerich, le cinéaste des cataclysmes
23h30 Anonymous
00h00 Femmes violées : Que justice soit faite
00h50 Tracks East
01h25 Une affaire privée
03h05 Au bout du voyage

TÉLÉVISION

15



21h10

INSAISSISSABLES



J. Daniel Atlas (Jesse Eisenberg), illusionniste charismatique au jeu de mains redoutable, Merritt McKinney (Woody Harrelson), mentaliste aussi perspicace que manipulateur, Henley Reeves (Isla Fisher), escapologue audacieuse capable de défier les lois de la physique, et Jack Wilder (Dave Franco), pickpocket virtuose, reçoivent chacun une énigmatique carte de tarot.

Acteur: Jesse Eisenberg (J. Daniel Atlas), Mark Ruffalo (Dylan Rhodes), Woody Harrelson (Merritt McKinney), Isla Fisher (Henley Reeves), Dave Franco (Jack Wilder)

Realisateur: Louis Leterrier
Scénariste: Ed Solomon, Boaz Yakin, Edward Ricourt

2

21h10

NESS ET RAYAN



Dans les rues grises et les quartiers populaires d'une ville du nord de la France, la capitaine Ness incarne une figure à la fois redoutée et respectée. Flic au flair implacable, elle connaît les moindres recoins de son territoire et presque tous ceux qui le peuplent – des petits dealers aux caïds en passant par les marginaux. Une proximité qui s'explique par son passé : enfant, elle a grandi entre familles d'accueil et foyers, ballottée avec son frère Manu, dont la trajectoire a basculé dans la délinquance tandis qu'elle, contre toute attente, intégrait la police.

Acteur: Nadia Roz (Ness), Iliès Kadri (Rayan), Salomé Diénis Meulien (Paulette).



21h24

S.W.A.T. *2017



Daniel "Hondo" Harrelson (Shemar Moore), un lieutenant du S.W.A.T. de Los Angeles, se retrouve à la tête d'une unité d'élite de la police, confrontée à la violence et au crime rampant dans les quartiers difficiles de la ville où il a grandi. Hondo, respecté par ses hommes, doit jongler avec des dilemmes moraux, partagé entre sa loyauté envers ses collègues et ses racines dans la communauté.

Acteur: Shemar Moore (Daniel "Hondo" Harrelson), David Lim (Victor Tan), Patrick St. Esprit (Robert "Bob" Hicks), Anna Enger Ritch (Zoe Powell), Niko Pepaj (Miguel Alfaro)

Realisateur: Matthew McLoota
Scénariste: Sarah Alderson, John Amato, Jamil Akim O'Quinn



Soudan

Crimes de guerre et contre l'humanité à El-Facher

Les atrocités commises dans la ville d'El-Facher au Soudan pourraient constituer des crimes de guerre et contre l'humanité, a averti lundi le bureau du procureur de la Cour pénale internationale (CPI), alors que les civils fuient par milliers leurs foyers dans la région voisine du Kordofan, selon l'ONU. Après 18 mois de siège, les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) ont pris le 26 octobre El-Facher, dernier verrou stratégique qui échappait à leur contrôle au Darfour, vaste région de l'ouest du Soudan. Depuis, les informations et les témoignages se multiplient sur les exécutions, les pillages, les viols, les attaques contre des humanitaires, documentés par des images satellites et par des vidéos d'exactions publiées par les combattants eux-mêmes. "De tels actes, s'ils sont avérés, pourraient constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité", a déclaré dans un communiqué le bureau de la procureur de la CPI, qui siège à la Haye, exprimant sa "profonde inquiétude et sa très vive préoccupation". Le conflit opposant l'armée aux paramilitaires des FSR, qui dure depuis deux ans, se concentre désormais sur le Kordofan, région stratégique car elle se trouve entre le Darfour à l'ouest, et la capitale Khartoum à l'est. Les forces paramilitaires ont averti dimanche y avoir regroupé leurs troupes, le long d'une nouvelle ligne de front. Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), plus de 36.000 civils soudanais ont fui leurs foyers dans le Kordofan-Nord en une semaine. Un rapport mandaté par les Nations Unies et publié lundi avertit que la famine s'étend à la ville assiégée de Kadugli, dans l'Etat du Kordofan-Sud, et à la ville d'El-Facher.

Tanzanie

La présidente investie malgré les violences électorales

Samia Suluhu Hassan a été investie lundi présidente de la Tanzanie, après des manifestations réprimées dans le sang contre son élection, l'opposition évoquant au moins 800 morts. Mme Hassan, 65 ans, avait été promue à la tête de la Tanzanie à la mort de John Magufuli en 2021. Saluée au début pour avoir assoupli les restrictions instaurées par son prédécesseur, elle a été accusée ensuite de réprimer ses détracteurs, notamment en amont du scrutin. "Moi, Samia Suluhu Hassan, jure que je remplirai mes fonctions de présidente de la République (...) avec diligence et un c?ur sincère", a-t-elle affirmé. La cheffe de l'Etat, qui portait un voile rouge et un long vêtement noir, a également prôné dans un discours "l'unité et la solidarité". Lors de son investiture, elle a regretté "les actes de violence qui ont entraîné des pertes de vies humaines", reconnaissant pour la première fois des décès, sans donner de bilan. La cérémonie, qui n'était pas ouverte au public, contrairement aux précédentes, s'est tenue dans un espace ressemblant à un terrain de parade militaire de la capitale Dodoma, où quelques podiums dressés ne réussissaient pas à masquer un grand vide. "Mama Samia", son surnom parmi ses soutiens, a été investie devant un parterre de dignitaires et de militaires. Parmi les invités étaient présents les présidents de la Zambie, de la Somalie et du Burundi. La présidente sortante a selon la commission électorale, obtenu 97,66% des suffrages. L'élection a été qualifiée de "parodie de démocratie" par l'opposition, les deux principaux opposants ayant été soit emprisonné, soit disqualifié.

Suprématie du droit international à l'égard de la Cause sahraouie

Le rôle central de l'Algérie réaffirmé

Dans l'un des moments les plus délicats du long conflit du Sahara occidental, l'Algérie a de nouveau affirmé son rôle central en bloquant une tentative de vider la question sahraouie de son essence. Un projet, discrètement promu dans les couloirs du Conseil de sécurité, visait à réduire le mandat de la MINURSO à trois mois seulement, consacrant de facto la suprématie du plan marocain d'autonomie en tant que seule option dite "réaliste". Ce scénario aurait signé la mort du référendum d'autodétermination instauré en 1991. Consciente de la gravité de cet enjeu, la diplomatie algérienne, sous la conduite du président de la République, a réagi avec rapidité et maîtrise. Entre New York, Washington et Alger, elle a mené une offensive équilibrée, combinant persuasion, calme et fermeté de principe. Ce travail patient a permis de remettre les négociations sur leurs rails légitimes. Le résultat final en témoigne: la résolution adoptée renouvelle le mandat de la MINURSO pour une année entière et rappelle que toute solution doit s'inscrire dans le respect de la Charte des Nations Unies, du droit international et du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. Ce qui s'est joué au Conseil de sécurité dépasse un simple ajustement de texte. Il s'agit d'un renversement de sens: la MINURSO, menacée d'effacement, a retrouvé sa mission fon-



damentale en tant que garant du processus de décolonisation. Les formulations biaisées cherchant à valider la lecture marocaine ont été écartées, confirmant que le dernier mot appartient, non pas aux alliances d'intérêts, mais au droit international. Par cette victoire discrète mais décisive, l'Algérie a rappelé qu'elle n'est pas un acteur périphérique du conflit, mais la voix d'une Afrique attachée à la justice et à la liberté. Son intervention n'a pas visé à bloquer une décision, mais à préserver son esprit. Car, dans de tels moments, le silence équivaut à la complicité avec l'oubli. Ce débat n'a pas seulement révélé

des divergences diplomatiques: il a démontré qu'Alger reste capable de réorienter le cap des Nations Unies chaque fois que ses principes dévient. L'Algérie a replacé la question du Sahara occidental dans son cadre exact, celui d'une décolonisation inachevée, non d'un compromis politique temporaire. Dans un monde où les intérêts se marchandent plus facilement que les convictions, l'Algérie a réaffirmé un principe fondateur de sa politique étrangère: aucune stabilité ne saurait se bâtir sur l'injustice et aucune paix durable ne peut exister sans le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Projet américain à l'ONU

Vers une force internationale pour sécuriser Ghaza

Les États-Unis ont transmis lundi à plusieurs membres du Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution visant à créer une force internationale à Ghaza pour une durée d'au moins deux ans. Le texte, classé «Sensible mais non classifié», accorderait aux États-Unis et aux pays participants un mandat étendu pour administrer Ghaza et y maintenir la sécurité jusqu'à la fin de 2027, avec la possibilité de prolonger la mission par la suite. Des négociations sur la proposition doivent s'engager dans les prochains jours entre les membres du Conseil de sécurité, avec pour objectif un vote dans les semaines à venir. Un responsable américain cité par Axios a précisé que, si la résolution était adoptée, les premiers déploiements pourraient intervenir dès janvier. Le responsable a insisté sur le fait que la Force internationale de sécurité (ISF) serait une «force d'application» et non une «force de maintien de la paix». La force impliquerait la participation de plusieurs pays et serait mise en place en coordination avec un «Conseil de la paix», que le président Donald Trump a déclaré vouloir présider. Ce conseil serait maintenu au moins jusqu'à la fin de 2027. L'ISF aurait pour mission de sécuriser les frontières de Ghaza avec Israël et l'Égypte, de protéger les civils et les couloirs humanitaires, et de former une nouvelle poli-



ce palestinienne. L'ISF devra aussi démilitariser la bande de Ghaza, en détruisant les infrastructures militaires et en désarmant les groupes armés non étatiques, notamment le Hamas si celui-ci refuse de déposer les armes. Ce conseil agirait comme une administration transitoire chargée de superviser la reconstruction de Ghaza, de lever des fonds et de préparer le transfert du pouvoir à l'Autorité palestinienne, une fois celle-ci réformée. L'aide humanitaire serait coordonnée par des organisations partenaires du Board of Peace, comme l'ONU, la Croix-Rouge et le Crois-

sant-Rouge, avec une interdiction pour toute entité reconnue coupable de détournement d'aide. D'après Axios, des pays comme l'Indonésie, l'Azerbaïdjan, l'Égypte et la Turquie auraient déjà exprimé leur volonté de contribuer à la mission. Le projet de résolution stipule que la force serait déployée à Ghaza «sous un commandement unifié approuvé par le Conseil de la paix», en étroite coopération avec l'Égypte et Israël. Washington espère parvenir à un vote du Conseil de sécurité dans les prochaines semaines, avant un déploiement des premières forces dès janvier.